



WIKILEAKS

Le banquier justicier est condamné pour violation du secret bancaire
Page B 3



TUNISIE

Le président promet une rupture totale avec le régime de Ben Ali
Page B 6

ÉCONOMIE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Grosse victoire pour les investisseurs floués par Norbourg, qui pourront retrouver pratiquement toutes les sommes volées par Vincent Lacroix. Tous étaient d'ailleurs tout sourire hier en conférence de presse. De gauche à droite, on retrouve le représentant des investisseurs, Wilhelm Pellemans, une victime, Michel Vézina, ainsi qu'un de leurs avocats, M^e Jacques Larochelle.

PERSPECTIVES

Indemnisation
à revoir

Avec le règlement à l'amiable dans l'affaire Norbourg, c'est toute la question du fonds d'indemnisation, administré par l'Autorité des marchés financiers (AMF), qui doit être revue et corrigée.

Le règlement survenu hier concerne directement l'AMF, qui devra puiser dans ses réserves pour éventualités, et non dans le fonds d'indemnisation de l'industrie. Dans le recours, il était reproché à l'AMF fautes, erreurs, négligences et omissions dans l'exercice de ses fonctions, et l'organisme était tenu directement responsable des dommages encourus. Mais le règlement permet d'aborder deux grands aspects du modèle actuel. D'abord l'étendue de la protection au rôle fiduciaire, puis la concentration d'autant de fonctions au sein d'un même organisme de réglementation. D'autant que nulle part ailleurs en Amérique du Nord on ne retrouve d'organisme jouant le triple rôle de gendarme, de juge et d'assureur.

GERARD BÉRUBÉ

VOIR PAGE B 4: INDEMNISATION

NORBOURG

Le triomphe des petits épargnants

Floués par Vincent Lacroix, les 9200 investisseurs recevront 55 millions de ceux qui auraient dû les protéger

ALEXANDRE SHIELDS

C'est la fin d'un long chemin de croix pour les 9200 victimes de Norbourg, qui reverront finalement la presque totalité des sommes qui leur ont été volées dans le cadre de la fraude colossale orchestrée par Vincent Lacroix, soit près de 115 millions de dollars.

Une entente intervenue entre les parties concernées dans le recours collectif prévoit en effet le versement d'un montant de 55 millions aux investisseurs floués. La somme sera versée par l'Autorité des marchés financiers (AMF), les cabinets de comptables KPMG et Beaulieu Deschambault, le gardien de valeurs The Northern Trust Company ainsi que la société de fiducie Concentra.

Les parties visées ont également pris soin de préciser qu'en échange de ces millions, elles n'admettent aucune responsabilité dans la fraude la plus importante de l'histoire du Québec. Qui plus est, les requérants laissent tomber le re-

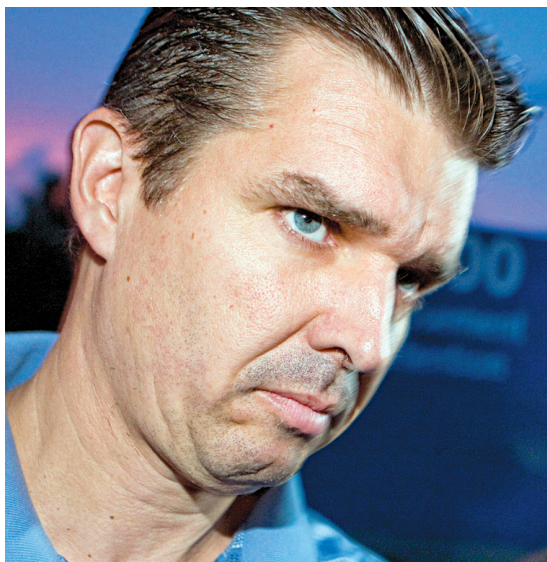
La Caisse de dépôt profite aussi du règlement puisque le recours collectif contre elle est abandonné

cours collectif intenté contre la Caisse de dépôt et placement du Québec.

«Les défenseurs ne veulent surtout pas que le geste de paiement qu'ils font soit interprété comme une reconnaissance de leur responsabilité, a expliqué M^e Jacques Larochelle, un des avocats des victimes. Ils disent: "nous payons, soit, mais nous ne payons pas parce que nous reconnaissons notre responsabilité, nous payons pour éviter les embarras, les incertitudes, les longueurs et les coûts d'un procès interminable".»

A elle seule, l'AMF versera 20 millions tirés d'une réserve pour éventualités, a précisé hier le porte-parole de l'institution, Sylvain Thériault. Ce dernier a aussi indiqué que cette nouvelle facture n'aurait aucune incidence sur les cotisations que doivent payer les conseillers pour financer le Fonds d'indemnisation des services financiers de l'AMF. C'est ce fonds qui avait versé quelque 32 millions à 925 investisseurs victimes de

VOIR PAGE B 4: NORBOURG



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Vincent Lacroix, l'homme qui avait orchestré cette gigantesque fraude, est en prison. Il sera cependant admissible à une libération conditionnelle avant la fin du mois de janvier.

PLACEMENTS

Un nouveau
risque à évaluer:
le carbone

Un rapport analyse la performance des grands fonds canadiens

ALEXANDRE SHIELDS

Les changements climatiques représentent un nouveau risque pour les grands investisseurs, qui devront à l'avenir mieux évaluer les risques liés au carbone dans leurs portefeuilles de placements. C'est du moins ce que soutient le Fonds mondial pour la nature du Canada dans un rapport publié hier et qui évalue la performance des grands fonds communs de placement canadiens.

L'organisme de conservation estime en fait qu'en raison des impacts que les changements climatiques ont sur les sociétés, les gouvernements et les entreprises à l'échelle planétaire, de plus en plus d'investisseurs sont «sensibilisés» à la probabilité que ceux-ci provoquent «une profonde transformation réglementaire et sociale».

VOIR PAGE B 4: CARBONE

Le huard est trop fort, la productivité, trop faible

Le Canada ne profitera pas autant qu'il le devrait des mesures de relance d'Obama, selon Mark Carney

ÉRIC DESROSIER

Le Canada ne bénéficiera pas des nouvelles mesures de relance économique du gouvernement américain autant qu'il l'aurait pu à cause de sa devise trop forte et de ses faibles gains de productivité, déplore Mark Carney.

Les quelque 850 milliards annoncés en fin d'année par la Maison-Blanche en différentes baisses d'impôt et en prolongement des allocations d'assurance-chômage, qui venaient s'ajouter aux 600 milliards de liquidités supplémentaires de la Réserve fédérale américaine, auront un impact majeur sur la reprise économique aux États-Unis, prédit la Banque du Canada dans un nouveau Rapport sur la politique monétaire dévoilé hier. Ils devraient, en effet, y ajouter un plein point de pourcentage au taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) cette année et 0,3 point de pourcentage l'an prochain.

Bien que les États-Unis comptent pour les trois quarts des exportations canadiennes, ce formidable coup d'accélérateur de l'économie américaine aura malheureusement un effet bien plus mo-



CHRIS WATTIE REUTERS

Mark Carney: «Nous devons améliorer notre productivité, ne serait-ce que pour conserver nos parts de marché.»

deste sur l'activité économique au Canada, à raison de seulement 0,2 point de pourcentage de plus en 2011 et 0,1 point de plus en 2012, estime-t-on.

Panne de productivité

La principale raison de ce faible impact est que les mesures de relance américaines visent avant tout à stimuler la consommation intérieure alors

que les exportations canadiennes tendent surtout à répondre aux variations de dépenses d'investissement, explique la Banque du Canada.

Les dernières années ont toutefois aussi été marquées par une érosion de la compétitivité canadienne par rapport notamment aux États-Unis.

VOIR PAGE B 4: CARNEY

LE MARCHÉ BOURSIER

[illegible][illegible][illegible][illegible][illegible][illegible]

TORONTO

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote. f= action ordinaire sans droit de vote ou droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-azion; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

LES COTES

TORONTO

TSX

13 439,04

DOLLAR

1\$ canadien

100,45 €us

NEW YORK

Dow Jones

11 825,29

OR

à New York

1370,20 \$us

↓ -120,16

↓ -12,64

↓ -0,27

↑ +2,00

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,1431	Liban (livre)	0,000663
Arabie saoudite (riyal)	0,2650	Malaisie (ringgit)	0,3258
Australie (dollar)	0,9972	Mexique (peso)	0,0823
Bahamas (dollar)	0,9939	Norvège (couronne)	0,1711
Barbade (dollar)	0,4994	Nouvelle-Zélande (dollar)	0,7675
Bermudes (dollar)	0,9939	Pakistan (roupie)	0,0116
Bésil (real)	0,5952	Philippines (peso)	0,0225
Bulgarie (lev)	0,6864	Pologne (zloty)	0,3464
Chine (renminbi)	0,1510	Rép. dominicaine (peso)	0,0266
Colombie (peso)	0,000539	Rép. tchèque (couronne)	0,0553
Costa Rica (colon)	0,00199	Roumanie (leu)	0,3152
Danemark (couronne)	0,1802	Royaume-Uni (livre)	1,5993
Emirats Arabes Unis (dirham)	0,2706	Russie (rouble)	0,0334
États-Unis (dollar)	0,9955	Singapour (dollar)	0,7758
Europe (euro)	1,3470	Slovaquie (couronne)	1,3425
Hong Kong (dollar)	1,1278	Suède (couronne)	1,1506
Hongrie (forint)	0,0049	Suisse (franc)	1,0382
Inde (roupie)	0,0218	Thaïlande (baht)	0,0326
Indonésie (roupie)	0,000110	Trinité-Tobago (dollar)	0,1570
Israël (shekel)	0,2808	Turquie (lira)	0,4418
Jamaïque (dollar)	0,0117	Ukraine (hryvna)	0,1251
Japon (yen)	0,012137	Venezuela (bolivar)	0,231716

COUP D'ŒIL

Indice Composé du TSX (X-SPTT TSE)

250 Jours

F Mar Avr Mai Jun Jul Aoû Sep Oct Nov Déc J 19 Jan 13439,04

La Bourse de Toronto

S&P TSX Composite	219379	13439.04	-120.16	-0.9
S&P TX20 Smallcap	105917	753.38	-5.76	-0.8
S&P TX40 MidCap	136269	921.51	-6.62	-0.7
S&P TX60	83110	769.96	-7.35	-0.9
S&P TX60 Capped	83110	851.42	-8.13	-0.9
Cdn Consumer Discretionary	5285	101.41	-0.35	-0.3
Cdn Consumer Staples	12524	196.77	-0.73	-0.4
Cdn Div Metals & Mining	21537	1530.75	-32.70	-2.1
Cdn Energy	46707	323.91	-3.80	-1.2
Cdn Financials	17171	186.23	-1.00	-0.5
Cdn Gold	40828	380.83	-2.64	-0.7
Cdn Health Care	964	52.25	+0.04	0.1
Cdn IT	3094	32.01	-0.30	-0.9
Cdn Industrials	24794	114.34	-0.35	-0.3
Cdn Materials	78745	426.28	-5.81	-1.3
Cdn Real estate	4831	200.53	-1.66	-0.8
Cdn Telecomm Services	3302	91.07	-0.07	-0.1
Cdn Utilities	3543	226.96	-0.57	-0.3

Canadian Venture

S&P TSX Venture	194428	2285.02	-7.49	-0.3
-----------------	--------	---------	-------	------

Le Marché Américain

30 Industrielles	166252	11825.29	-12.64	-0.1
20 Industriels	22247	5129.33	-92.32	-1.8
15 Services publics	14742	411.31	-0.47	-0.1
65 Dow Jones Composé	203242	4094.27	-25.69	-0.6
Composite NYSE	*	8104.92	-85.99	-1.0
Indice AMEX	*	1900.08	-	-
NASDAQ	*	2725.36	-40.49	-1.5

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
COMPTON PETR	24062	0.46	0.40	0.44	+0.05	12.8
EASTERN PLATINUM	13714	1.87	1.75	1.75	-0.07	-3.8
AIIR CANADA	10030	3.25	3.09	3.13	+0.13	4.0
BOMBARDIER INC	9561	5.79	5.56	5.77	+0.11	1.9
URANIUM ONE INC	9515	5.90	5.41	5.42	-0.31	-5.4
STARFIELD RES	9359	0.14	0.12	0.12	-0.02	-14.3
HB NYMEX NG BULL	8671	7.15	6.85	7.11	+0.43	6.4
ISHARES S&P TSX	8661	19.52	19.26	19.32	-0.20	-1.0
VITERRA INC	8463	11.22	10.54	11.07	+0.54	5.1
CONSOLIDATED	6577	17.32	17.27	17.28	-0.01	-0.1

Les plus actifs du Canadian Venture

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
ALANCE ENERGY	17461	0.35	0.31	0.33	+0.01	3.1
NEI CAN RES	10144	2.50	2.27	2.29	+0.19	9.8
SIRIOS RES	9717	0.13	0.10	0.11	+0.05	8.3
ARTIC STAR	6206	0.05	0.04	0.05	+0.00	12.5
LONGFORD ENERGY	5402	0.47	0.44	0.46	-	-
APOGEE MINERALS	5067	0.46	0.38	0.41	+0.04	10.7
NORDIO OIL & GAS	5018	0.13	0.10	0.12	-0.01	-7.7
GREAT WESTERN	4682	0.69	0.64	0.66	+0.02	3.1
OPAL ENERGY CORP	4430	0.03	0.02	0.02	-0.00	-20.0
RYE PATCH GOLD	3842	0.36	0.33	0.34	+0.03	9.7

Dans le Fou de l'Action

Toronto

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote. f= action ordinaire sans droit de vote à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements spéciaux pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

LES COTES
TORONTO NEW YORK

TSX		Dow Jones	
13 439,04	-120,16	11 825,29	-12,64
DOLLAR		OR	
1 \$ canadien		à New York	
100,45 ¢us	-0,27	1370,20 \$us	+2,00

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères

exprimée en dollars canadiens			
Afrique du Sud (rand)	0.1431	Liban (livre)	0.000663
Arabie saoudite (riyal)	0.2650	Malaisie (ringgit)	0.3258
Australie (dollar)	0.9972	Mexique (peso)	0.0823
Bahamas (dollar)	0.9939	Norvège (couronne)	0.1711
Barbade (dollar)	0.4994	Nouvelle-Zélande (dollar)	0.7675
Bermudes (dollar)	0.9939	Pakistan (roupie)	0.0116
Bésil (real)	0.5552	Philippines (peso)	0.0225
Bulgarie (lev)	0.6864	Pologne (zloty)	0.3464
Chine (renminbi)	0.1510	Rép. dominicaine (peso)	0.0286
Colombie (peso)	0.000539	Rép. tchèque (couronne)	0.0553
Costa Rica (colon)	0.00199	Roumanie (leu)	0.3152
Danemark (couronne)	0.1802	Royaume-Uni (livre)	1.5993
Émirats Arabes Unis (dirham)	0.2706	Russie (rouble)	0.0334
États-Unis (dollar)	0.9955	Singapour (dollar)	0.7758
Europe (euro)	1.3470	Slovaquie (couronne)	1.3425
Hong Kong (dollar)	0.1278	Suède (couronne)	0.1506
Hongrie (forint)	0.0049	Suisse (franc)	1.0382
Inde (roupie)	0.0218	Thaïlande (baht)	0.0326
Indonésie (roupie)	0.000110	Trinité-Tobago (dollar)	0.1570
Israël (shekel)	0.2808	Turquie (lira)	0.4618
Jamaïque (dollar)	0.0117	Ukraine (hryvna)	0.1251
Japon (yen)	0.001237	Venezuela (bolivar)	0.231716

COUP D'ŒIL



La Bourse de Toronto

S&P TSX Composite	219379	134399.04	-120.16	-0.9
S&P TX20 Smallcap	105917	753.38	-5.76	-0.8
S&P TX40 MidCap	136269	921.51	-6.62	-0.7
S&P TX60	83110	796.96	-7.35	-0.9
S&P TX60 Capped	83110	851.42	-8.13	-0.9
Cdn Consumer Discretionary	5285	101.41	-0.35	-0.3
Cdn Consumer Staples	12524	196.77	-0.73	-0.4
Cdn Div Metals & Mining	21537	1530.75	-32.70	-2.1
Cdn Energy	46707	323.91	-3.80	-1.2
Cdn Financials	17171	186.23	-1.00	-0.5
Cdn Gold	40828	380.83	-2.64	-0.7
Cdn Health Care	964	52.25	+0.04	0.1
Cdn IT	3094	32.01	-0.30	-0.9
Cdn Industrials	24794	114.34	-0.35	-0.3
Cdn Materials	78745	426.28	-5.81	-1.3
Cdn Real estate	4831	200.53	-1.66	-0.8
Cdn Telecomm Services	3302	91.07	-0.07	-0.1
Cdn Utilities	3543	226.96	-0.57	-0.3

Canadian Venture

Le Marché Américain

30 Industrielles	166252	11825.29	-12.64	-0.1
20 Transports	22247	5129.33	-92.32	-1.8

15 Services publics	14742	411.31	-0.47	-0.1
65 Dow Jones Composé	203242	4094.27	-25.69	-0.6
Composite NYSE	*	8104.92	-85.99	-1.0
Indice AMEX	*	1900.08	-	-
NASDAQ	*	2725.36	-40.49	-1.5

Les plus actifs de Toronto

Companies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
EASTMAN PETR	24062	1.86	0.40	0.44	+0.05	12.8
CELESTION PLATINUM	13714	0.57	1.75	1.75	-0.07	-3.8
AIR CANADA	10230	3.25	3.09	3.33	-0.13	-4.0
BOMBARDIER INC	9561	5.79	5.56	5.77	-0.11	1.9
URANIUM ONE INC	9515	5.90	5.41	5.42	-0.31	-5.4
STARFIELD INC	9114	1.14	0.12	0.12	-0.02	-0.2
HB NYMEX NG BULL	8671	7.15	6.85	7.11	+0.43	6.4
ISHARES S&P TSX	8661	19.52	19.28	19.32	-0.20	-1.0
VIGOR INC	8661	19.22	19.22	19.22	-0.02	-0.1
CONSOLIDATED	8677	17.32	17.27	17.28	-0.91	-9.1

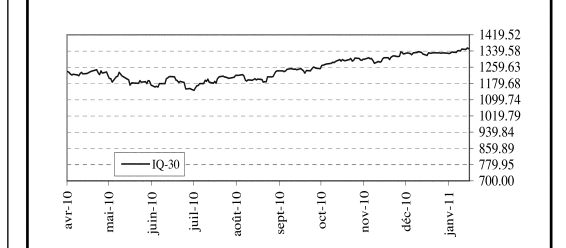
Les plus actifs du Canadian Venture

Companies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Firm. (\$)	Var. (\$)	Var. %
ALANGE ENERGY	17461	0.35	0.31	0.33	+0.01	3.1
NULUCH RES	10144	2.50	2.27	2.29	+0.19	9.0
SIRIOS RES	9717	0.13	0.10	0.11	+0.05	8.3
ARTIC STAR	6206	0.05	0.04	0.05	+0.00	12.5
LONORO ENERGY	4742	0.47	0.44	0.44	+0.00	12.5
APOGEE MINERALS	5067	0.46	0.38	0.41	+0.04	10.7
NORDIC OIL & GAS	5018	0.13	0.10	0.12	-0.01	-7.7
WAGG WESTERN	4682	0.69	0.66	0.66	+0.02	3.0
OPAL ENERGY CORP	4430	0.03	0.02	0.02	-0.00	-20.0
RYE PATCH CORP	3842	0.36	0.33	0.34	+0.03	9.7

Dans le Feu de l'Action
L'émission boursière
Première Web télé en direct
en semaine à 11h30
100% gratuit
seulement sur
www.decisionplus.com
en reprise 24/7

INDICES QUÉBEC

19 janvier 2011	Fermeture	Variation journalière	Variation journalière (%)	Variation depuis le 1er janvier
IQ-30	1351.63	-2.40	-0.18%	1.63%
IQ-120	1434.61	-1.25	-0.09%	1.82%



 CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC	Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.	Indice - Québec® (16 h 10) www.iq30iq150.org
--	---	---

ÉCONOMIE

Violation du secret bancaire

Le banquier justicier condamné en Suisse

Le juge a vu en Rudolf Elmer un vengeur plutôt qu'un pourfendeur

ANDRÉ LEHMANN

Zurich — Rudolf Elmer, un ancien banquier suisse qui s'est rendu célèbre pour avoir remis plusieurs fois des données sur de présumés fraudeurs du fisc à WikiLeaks, a été reconnu coupable hier de violation du secret bancaire par la justice helvétique.

Le tribunal de première instance de Zurich a condamné M. Elmer, 55 ans, à une amende de 7200 francs suisses, assortie d'un sursis de deux ans. Il l'a jugé coupable d'avoir «*violé le secret bancaire à plusieurs reprises*», mais aussi de coercition et de menaces dans plusieurs cas contre son ancien employeur, la banque Julius Baer.

Le juge Sebastian Aeppli a en revanche jugé qu'il n'avait pas été responsable d'une alerte à la bombe dont avait fait l'objet l'institution bancaire, spécialisée dans la gestion de fortune. Mais il n'a pas suivi la requête du procureur réclamant une peine de prison de huit mois ferme, condamnant au final M. Elmer à une peine relativement légère.

Le tribunal a malgré tout retenu les arguments de l'accusation selon lesquels le prévenu avait fait «*pendant des années partie du monde bancaire*» et en avait «*profité*». La motivation de M. Elmer n'a pas été la lutte contre l'évasion fiscale, selon M. Aeppli, mais «*son licenciement*».

M. Elmer, qui a été un dirigeant de la banque Julius Baer aux îles Caïmans pendant huit ans, avait été «*remercié*» par son employeur en 2002, en raison de «*désaccords*». Furieux, il n'était pas parti les mains vides, emportant avec lui de nombreux documents internes. Des informations qu'il avait ensuite transmises au fisc suisse ainsi qu'à des médias, s'attirant les foudres de son ancien employeur. En 2007, il avait également fourni des documents à WikiLeaks.

La banque assurait que l'homme n'avait agi que par dépit, en raison de son licenciement, ce que M. Elmer a toujours nié.

L'ancien banquier, qui se présente comme un «*critique du système*», a admis hier avoir commis des erreurs dans sa croisade contre Julius Baer et l'évasion fiscale, mais a une nouvelle fois nié avoir agi «*par pure vengeance. J'ai vraiment com-*



BEN STANSALL AGENCE FRANCE-PRESSE

Avant d'être condamné pour violation du secret bancaire, l'ex-banquier suisse Rudolf Elmer a fait un coup d'éclat en remettant publiquement à WikiLeaks deux CD contenant des informations sur des gens riches (et peut-être célèbres dans certains cas) qui font dans l'évasion fiscale.

mené à comprendre la situation, lorsque je me suis trouvé là où est l'argent», sur les îles Caïmans, a expliqué M. Elmer au cours d'une conférence de presse.

Les motivations réelles de l'ancien banquier ont été au cœur de cette journée de procès, les parties dressant un portrait antinomique de l'énigmatique personnage.

Son avocat, Ganden Tethong Blattner, n'a pas hésité à parler de «*combat de David contre Goliath*», expliquant que M. Elmer avait subi des pressions qui ont «*dépassé la commune mesure*» avec

une surveillance rapprochée du banquier et de sa famille par des détectives privés engagés par la banque. Il «*devait être réduit au silence*», a assuré son défenseur, «*mais il n'a pas dévié de son objectif*» qui est de dénoncer l'évasion fiscale.

Le procureur, Alexandra Bergmann, a pour sa part donné une tout autre image de l'accusé, expliquant que M. Elmer avait à plusieurs reprises menacé par courriel et télécopie des membres de la banque. Mme Bergmann avait également affirmé dans son réquisitoire que l'ex-banquier n'était pas le dénonciateur du secret bancaire

qu'il prétendait être et qu'il s'était inventé ce rôle après son licenciement. Un avis suivi par le juge.

En tout état de cause, M. Elmer a marqué le coup lundi en remettant au fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, à Londres deux nouveaux CD contenant, selon lui, de nouveaux noms de clients ayant cherché à échapper au fisc. WikiLeaks a prévenu qu'il lui faudrait plusieurs semaines pour publier ces informations, après leur vérification, promettant de nouveaux remous.

Agence France-Presse

Aussitôt condamné, aussitôt arrêté

Genève — L'ancien banquier suisse Rudolf Elmer a été à nouveau arrêté hier, à la suite de la transmission à WikiLeaks de deux nouveaux CD contenant, selon lui, des noms de fraudeurs du fisc, a indiqué la police.

«*Une nouvelle procédure pénale contre Rudolf Elmer a été ouverte en raison de violations présumées de la loi bancaire*», a expliqué la police cantonale de Zurich dans un communiqué publié sur son site internet.

«*A la suite de son procès devant le tribunal de Zurich, Rudolf Elmer a été arrêté à 18h30*», a-t-elle ajouté.

Agence France-Presse

Le Venezuela se targue d'avoir plus de pétrole que l'Arabie saoudite

NATALIA RAMOS

Caracas — Le Venezuela a déposé l'Arabie saoudite du titre de pays possédant les plus grandes réserves de pétrole au monde, avec un total de 297 milliards de barils certifiés, a affirmé hier son ministre du Pétrole, Rafael Ramirez, mais la majorité est compliquée et chère à exploiter.

«*A la fin de l'année 2010, nous avions un niveau de 217 milliards de barils de pétrole et nous sommes maintenant, au début de cette année, déjà en mesure de certifier 297 milliards de barils*», a déclaré le ministre à la presse.

L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de brut, détenait jusqu'ici les réserves prouvées les plus élevées au monde avec 266 milliards de barils, selon l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

Le gouvernement se fonde sur les chiffres de la compagnie publique Petroleos de Venezuela (PDVSA) et des entreprises étrangères qui opèrent dans le pays sud-américain, huitième producteur mondial en 2009, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Ils doivent ensuite être certifiés par l'Opep.

Les réserves du Venezuela ne s'élevaient qu'à 75 milliards de barils lors de la première élection à la présidence du Venezuela d'Hugo Chavez en 1998, a rappelé M. Ramirez.

Mais depuis, le pays a réussi à certifier «*220 milliards de barils dans le Bassin de l'Orénoque*», zone riche en pétrole lourd et extra-lourd de 55 314



ARCHIVES AFP

Le président du Venezuela, Hugo Chavez, avec des employés de la pétrolière Petroleos.

km², où le Venezuela multiplie les investissements, a-t-il ajouté.

«*Ces réserves sont à des années d'être développées. Ces annonces n'ont donc pas d'impact immédiat sur le marché pétrolier [...]*

La plupart des réserves du Venezuela correspondent à du brut très lourd, visqueux et il faut d'immenses investissements pour le sortir du sol», estime Andy Lipow, expert pétrolier basé à Houston, aux États-Unis.

«*Ce qu'ils ont fait ces dernières années, c'est de faire beaucoup d'annonces avec d'autres pays, des accords de partenariat avec la Chine, la Russie et l'Iran, mais les développements sont vraiment très lents*», ajoute-t-il.

La production du Venezuela (3 millions de barils par jour selon PDVSA, mais seulement 2,3 millions b/j selon l'Opep) ne représente à l'heure actuelle

qu'entre le quart et le tiers de celle de l'Arabie saoudite.

PDVSA compte investir plus de 197 milliards de dollars sur cinq ans pour la faire passer à 4,4 millions de barils par jour en 2015.

La hausse des cours du brut — de 20 dollars le baril dans les années 90 à plus de 90 actuellement — a également ravivé l'intérêt des compagnies étrangères, même si certaines ont quitté le pays après la nationalisation du secteur en 2007.

La vente de brut représente 90 % des entrées de devises et 50 % des ressources fiscales du gouvernement de gauche radicale de Hugo Chavez, qui utilise la manne pétrolière pour financer toutes sortes de programmes sociaux.

Agence France-Presse

lavery

Droit. En affaires.

ON VOUS TIRE
DESSUS À BOULETS
ROUGES?

RECOURS COLLECTIFS

ON S'AFFAIRE
À VOTRE RÉUSSITE



VISEZ CE CODE À MATRICE AVEC VOTRE TÉLÉPHONE INTELLIGENT OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET.

175 avocats.

Toute l'expertise en droit au service du monde des affaires.

► lavery.ca

LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L. ► AVOCATS

MONTRÉAL

QUÉBEC

OTTAWA

ÉCONOMIE

CARBONE

SUITE DE LA PAGE B 1

Plus l'empreinte carbone d'une société est élevée, plus elle s'expose à des risques d'investissement liés aux émissions de gaz à effet de serre, dont à des risques du point de vue de la réglementation, des risques de litiges, des risques du marché et des risques pour la réputation. *«Les changements climatiques et l'évaluation de l'exposition au carbone deviennent des enjeux importants pour les grands investisseurs, en matière autant de risques potentiels que de possibilités à l'investissement»*, résume d'ailleurs Elisabeth Bourqui, directrice d'investissement responsable Canada pour Mercer, l'entreprise qui a produit le rapport.

En ce sens, l'indice S&P/TSX de la Bourse de Toronto est particulièrement exposé. Il est en effet le troisième marché en importance pour ce qui est de l'empreinte carbone, mesurée en émissions de carbone par million de dollars américains de ventes. L'indice canadien n'est en fait dépassé que par ceux de l'Inde et des marchés émergents.

Ces données sont évidemment conformes à ce à quoi on peut s'attendre d'une économie de ressources qui dépend fortement d'industries comme les secteurs pétrolier et gazier. A titre d'exemple, les fonds communs de placement canadiens ont investi 3,7 milliards de dollars dans 20 sociétés d'énergie



MARK RALSTON AGENCE FRANCE-PRESSE

Les fonds communs de placement canadiens ont investi 3,7 milliards de dollars dans 20 sociétés d'énergie qui exploitaient les sables bitumineux à forte intensité de carbone de l'Alberta.

qui exploitaient les sables bitumineux à forte intensité de carbone de l'Alberta, et ce, en date de la fin de 2009.

Les 181 fonds analysés affichaient toutefois des empreintes carbone très variables, en fonction de décisions concernant à la fois le choix des titres et l'affectation sectorielle. Le rapport comprend une évaluation du risque lié au carbone des fonds communs de quatre grands investisseurs canadiens, qui ont servi d'études de cas: le Fonds atmosphérique de Toronto (FAT), le Fonds communautaire d'Ottawa (FCO), une caisse de retraite publique et Bâtirente, une caisse de retraite syndicale.

L'empreinte carbone du FAT a été considérablement moins importante que l'empreinte carbone de référence pour le portefeuille analysé, principalement en raison d'une surpondération de secteurs à moins forte intensité de carbone. Sa directrice générale, Julia Langer, a d'ailleurs indiqué par voie de communiqué que *«notre stratégie de placement repose sur la croyance que le risque lié au carbone finira par nuire au rendement»*. L'empreinte carbone du FCO a pour sa part été plus petite que celle de référence en raison du choix des titres composant le portefeuille.

Quant à celle de Bâtirente,

elle a été plus grande que l'empreinte carbone de référence en raison d'investissements dans des secteurs à forte intensité de carbone, ce qui démontre l'incidence du choix des titres sur l'empreinte carbone du portefeuille. François Meloche, gestionnaire des risques extrafinanciers pour Bâtirente, a toutefois assuré que le fonds *«s'engagera dans une discussion avec le gestionnaire de portefeuille afin de décider si l'analyse de l'empreinte carbone devrait être mise à jour chaque année et combien cela coûterait, le cas échéant»*.

Le Devoir

CARNEY

SUITE DE LA PAGE B 1

Ce recul de l'ordre de 31 % est attribué, pour les deux tiers, à *«l'appréciation considérable du dollar canadien depuis le début de 2005»* et, pour le dernier tiers, au *«retard du Canada en matière de productivité»*, déplore-t-on. *«La productivité du travail a en effet crû au Canada à un taux annuel moyen d'à peine 0,5 % depuis le premier trimestre de 2005, alors que ce rythme a été de 2,1 % aux États-Unis.»*

Le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, a admis hier que les entreprises canadiennes profitaient encore plus qu'on ne le pensait de la force du huard pour moderniser leurs moyens de production. Il n'a toutefois pas caché son impatience de voir ces efforts se traduire en gain de productivité, d'autant plus que le huard devrait en moyenne se maintenir à parité avec le dollar américain pour les deux prochaines années. *«Nous devons améliorer notre productivité, ne serait-ce que pour conserver nos parts de marché»*, a-t-il martelé

en conférence de presse hier, rapportait le site Internet du *Globe and Mail*.

La banque centrale s'attend malgré tout à ce que *«la contribution des exportations nettes à la croissance [soit] plus prononcée à l'avenir, à la faveur du regain de l'activité aux États-Unis et de la hausse de la demande mondiale de produits de base»*.

Elle a notamment révisé à la hausse ses prévisions du mois d'octobre sur la croissance chez le voisin américain de 2,3 % à 3,3 % cette année. Les perspectives lui apparaissent s'être améliorées aussi dans la zone euro (taux de croissance de 1,5 % plutôt que 1,1 %) bien que la dette des gouvernements et la fragilité des banques l'exposent *«à des risques et des défis considérables»*. Quant à la Chine (9,3 % plutôt que 9 %), la Banque parie qu'elle saura dompter son problème d'inflation.

Du repos pour les consommateurs

Au pays, la Banque du Canada s'attend à ce que les investis-

sements des entreprises remplacent enfin les consommateurs comme principal moteur de la croissance intérieure. Le taux d'épargne des Canadiens devrait, néanmoins, *«continuer d'avoisiner des creux historiques, et la dette des ménages, des sommets inégalés»*.

La banque centrale salue au passage l'annonce, cette semaine, d'un nouveau resserrement des règles d'emprunt hypothécaire par Ottawa. Ces nouvelles règles, estime-t-on, *«contribueront à une progression plus équilibrée des dépenses des ménages»*.

Comme elle l'avait déjà dit mardi, au moment d'annoncer le maintien de son taux directeur à 1 %, l'ensemble de ces facteurs a amené la Banque du Canada à réviser légèrement à la hausse ses prévisions du mois d'octobre sur la croissance économique au pays. Plutôt qu'une croissance de 2,3 % cette année, elle s'attend maintenant à un taux de 2,4 %, et plutôt qu'un gain de 2,6 % l'an prochain, elle prédit une expansion de 2,8 %. Ces changements refléteraient, entre autres, un der-

nier trimestre 2010 (2,3 %, en taux annualisé, plutôt que 2,6 %) et un premier trimestre 2011 (2,5 % plutôt que 2,6 %) plus faibles que prévu, mais compensés par la suite (2,8 % au deuxième trimestre de 2011 et 3 % pour chacun des deux trimestres suivants). Quant à l'inflation, elle ne devrait pas avoir rejoint la cible de 2 % avant la fin de 2012.

Ces prévisions demeurent cependant exposées à toutes sortes d'aléas, à commencer par les ménages canadiens qui pourraient tout aussi bien s'entêter à maintenir un train de vie infernal ou prendre soudainement peur et donner un brutal coup de frein à leurs dépenses. L'accélération de la croissance mondiale pourrait aussi mener à une hausse plus forte que prévu du prix des produits de base, comme le pétrole. La situation économique de nombreux pays, notamment en Europe, continuera également à constituer *«une source importante d'incertitude»*.

Le Devoir

NORBOURG

SUITE DE LA PAGE B 1

manœuvres dolosives au niveau de la distribution des fonds Norbourg.

Mais la vaste majorité de ceux qui avaient tout perdu dans l'aventure frauduleuse n'étaient alors pas admissibles à une indemnisation puisque la fraude en question avait été effectuée dans la gestion des fonds communs de placement, une activité non couverte. D'où le recours collectif qui vient de connaître son dénouement par une entente qui évite un procès qui devait s'échelonner sur 16 mois. La médiation a toutefois été longue. Elle a débuté en juin dernier et s'est terminée il y a de cela quelques heures à peine, ont indiqué les avocats des investisseurs.

Les 55 millions annoncés hier s'ajoutent donc aux 32 millions déjà versés par le Fonds d'indemnisation des services financiers l'AMF. Il faut aussi tenir compte des 26 millions récupérés par les syndicats et le liquidateur, ainsi que des montants retournés par le ministère du Revenu du Québec. Un des avocats des investisseurs, M^e Serge Létourneau, a également précisé hier que certains biens ayant appartenu à Norbourg ou à Vincent Lacroix restaient à liquider. C'est ainsi qu'on devrait atteindre un montant total avoisinant les 115 millions volés aux investisseurs.

Cette entente, qui doit être entérinée par la Cour supérieure, met un terme à tous les recours touchant les investisseurs dans le dossier Norbourg.

Victoire

M^e Létourneau s'est bien sûr réjoui de cette victoire des victimes de Lacroix, saluant une *«entente sans précédent dans l'histoire canadienne»*. Il a également tenu à rappeler que plusieurs des investisseurs floués avaient bien hâte de revoir la couleur de leur argent, certains étant âgés ou démunis. La distribution des sommes devrait débuter d'ici trois mois, a-t-il dit.

«Les parties ont convenu de régler le recours dans l'intérêt des victimes et afin d'éviter un processus long et coûteux en ressources financières et humaines», ont aussi

indiqué les parties concernées dans le recours dans un communiqué conjoint.

Du côté des victimes, on souhaite maintenant tourner la page sur cette sombre histoire. *«Pour nous, moi en particulier et un bon nombre d'investisseurs, Vincent Lacroix, c'est de l'histoire ancienne. Nous allons tout simplement oublier son nom»*, a résumé le représentant des investisseurs, Wilhelm Pellemans.

De son côté, le porte-parole de l'AMF, Sylvain Thériault, a dit croire qu'il s'agissait d'une entente *«très satisfaisante»* dans les circonstances. *«En bout de ligne, toutes les parties ont manifesté un intérêt marqué pour en arriver à un règlement, éviter surtout un procès long, coûteux et aux conclusions incertaines, en ce sens qu'il aurait pu y avoir une série d'appels qui auraient d'autant retardé le dénouement de ce dossier, qui a déjà duré trop longtemps.»*

La Caisse de dépôt, qui s'élève un recours collectif, a salué l'entente. Son porte-parole, Maxime Chagnon, a indiqué que la Caisse avait déboursé un million de dollars en *«frais liés à cette cause»*, tout en précisant qu'il ne s'agissait pas d'indemnités.

Au cabinet du ministre des Finances du Québec, on a salué l'heureux dénouement de cette affaire. Le gouvernement, qui dit consacrer beaucoup de ressources à la prévention de ce type de crime, n'entendrait toutefois pas évaluer la possibilité de procéder à certaines révisions de la réglementation en matière d'indemnisation des victimes de fraudes financières.

Norbourg avait fait faillite en août 2005 dans le cadre d'une fraude orchestrée par son ex-président, Vincent Lacroix, qui a été condamné à 13 ans d'emprisonnement. Ce dernier doit être admissible à une libération conditionnelle d'ici quelques jours. Celui qui a plaidé coupable à 200 accusations criminelles de complot et de fraude en septembre 2009 a demandé à résider dans une maison de transition située en Ontario, et non au Québec.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

INDEMNISATION

SUITE DE LA PAGE B 1

D'abord l'indemnisation. Le scandale Norbourg, mais aussi l'affaire Earl Jones et autres cas de malversations ont vite montré les limites du fonds d'indemnisation, dont l'administration est confiée à l'AMF en vertu de la Loi sur la distribution des produits et services financiers. Dans l'affaire Norbourg, seulement une poignée d'épargnants, reconnus victimes de leur conseiller financier plutôt que du gestionnaire des fonds confiés, ont vu leur demande acceptée. Seulement quelque 10 % des 9200 victimes avaient eu droit à l'indemnisation, limitée à un maximum de 200 000 \$ par victime, parce que pour elles, il était reconnu que la fraude comportait des manœuvres dolosives dans la distribution des fonds Norbourg. Ainsi, environ 925 investisseurs se sont partagé 31 millions. Ce fonds est financé à partir des contributions des quelque 50 000 conseillers inscrits, qui ont vu leur taux de cotisation bondir dans la foulée. *«Le fonds est tombé en déficit, qui atteignait 25 millions en 2009 pour passer à 17,5 millions l'an dernier et reposant sur un retour à l'équilibre en 2012-2013»*, indique le porte-parole de l'AMF.

Mais pour les autres victimes, rien, nenni. La non-admissibilité aux fonds découlait du fait que la fraude avait été effectuée dans la gestion des fonds communs de placement, une activité non couverte. D'où la multiplication des recours collectifs.

En théorie, cette limitation peut très bien se comprendre. Après tout, l'univers des gestionnaires de portefeuilles est mondial et qui devrait payer pour les fraudes ou autres actes dolosifs commis hors frontière. D'autant que, comme l'AMF l'a déjà indiqué, avec 600 milliards de transactions par année...

Mais les spécialistes répliquent en évoquant la notion de fraude fiduciaire, qui pourrait être enclenchée dans la loi et permettre ainsi une interprétation plus large du concept de responsabilité. Et là, l'intermédiaire

entre l'investisseur et le gestionnaire est le premier interpellé, suivi par l'organisme de réglementation et de surveillance.

Le président du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MEDAC), Claude Béland, l'a déjà souligné à larges traits dans le magazine spécialisé *Conseillers*. *«On se trouve trop souvent avec des mesures servant finalement à protéger le régulateur ou le professionnel. La formule actuelle prend la forme d'une assurance couvrant la faute professionnelle. Mais rien n'est fait contre la fraude fiduciaire. Lorsque la gestion de biens d'autrui est en jeu, on fait face à une responsabilité fiduciaire. Le professionnel ne peut plus se défendre en invoquant les conditions de marché. Il exerce un pouvoir fiduciaire et il devrait être évalué en fonction de pratiques généralement reconnues dans l'exercice d'un tel pouvoir»*. En étendant la couverture du fonds pour englober cette responsabilité fiduciaire, tout ce qui a abouti au règlement d'hier aurait pu être évité. Même la facture de frais juridiques inhérents, que l'on peut imaginer salée. Du moins, cela vaudrait pour les investisseurs ayant fait affaire avec un intermédiaire dûment inscrit ou supervisé par l'AMF.

Ce qui amène au deuxième volet, celui de la concentration des fonctions au sein de l'AMF. Plusieurs ont dénoncé l'apparente situation de conflit d'intérêts d'une AMF étant à la fois juge, police et assureur. Un modèle unique en Amérique du Nord. Or, le scandale Norbourg a finalement démontré l'efficacité de cette structure. Après tout, un organisme insouciant aurait pu, dès le départ, refléter toute la facture à l'industrie sans autre nuance. Au demeurant, on reconnaît à un organisme tel l'AMF une représentativité publique plus grande que l'autoréglementation, qui pourrait davantage être sensible à l'influence et aux pressions des membres lorsque les enjeux financiers sont d'une telle ampleur.

Et qu'aurait fait de mieux une gestion indépendante du fonds dans le scandale Norbourg?

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Commission des services électriques de Montréal

APPEL D'OFFRES

Contrat n° 1226

Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans l'emprise de la rue Jeanne-Mance entre le boulevard René-Lévesque et la rue Sainte-Catherine (projet du Quartier des spectacles).

Sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux détenant les licences appropriées en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1). En fonction des termes de la clause Catégorie de contrat des Instructions spéciales, ce contrat est de « **CATÉGORIE III** ».

De plus, seules sont acceptées les soumissions des Entrepreneurs qui se sont procurés les documents d'appel d'offres disponibles à compter du **20 janvier 2011 à partir de 10 heures**, au bureau de la Commission des services électriques situé au 75, rue de Port-Royal Est, bureau 610, à Montréal, (aux heures suivantes : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30) contre un montant, non remboursable, de cinquante dollars (50 \$) payable par chèque ou mandat-poste. **Les soumissionnaires devront également, pour être admis à soumissionner, s'être procurés, contre un montant non remboursable de cent vingt cinq dollars (125 \$) payable par chèque ou mandat-poste, une copie de la version du devis administratif et technique général, réglissant la construction du réseau de conduits souterrains et les réfections de surfaces, édition 2010, disponible au même bureau.**

Pour toute information supplémentaire, une demande écrite par lettre ou télécopieur devra être acheminée à Réal Bélanger, chargé de projets, au bureau de la Commission situé à l'adresse mentionnée précédemment.

La soumission doit être déposée à nos bureaux **avant 14 h 00, 4 février 2011**. La séance d'ouverture publique se tiendra immédiatement après.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission pour un montant équivalent à dix pourcent (10%) du montant total de la soumission inscrit au bordereau de soumission.

L'Entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doit s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelle que nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Division Gestion de projets
Commission des services électriques de Montréal

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE DE SUCCESSION

En vertu de l'article 795 du Code Civil du Québec

Avis est donné qu'en date du 16 décembre 2010 par Paul-André Ouellet a été dressé un inventaire des biens et dettes de feu Donald Ouellet, en son vivant domicilié au 3505, Ste-Famille, appartement 809 à Montréal (Québec) H2X 2L3 et décédé le 28 juillet 2010.

Tel avis de clôture d'inventaire a été déposé au Registre des droits personnels et réels mobiliers.

Ledit inventaire peut être consulté par qui y a droit, pendant les heures d'ouverture à l'étude de: Me Dominique Lettre, notaire 370 Chemin Chambly, bureau 400 Longueuil (Québec) J4H 3Z6

Signé à Longueuil, ce 17 janvier 2011

Me DOMINIQUE LETTRE, notaire

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que 9211-8116 Québec Inc., une compagnie légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social au 392 Labadie, Montréal, province de Québec, H2V 2J8, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

DATE à Montréal, Québec, le 18 janvier 2011.

Pierre-Olivier Laporte, président.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que Cabinet conseil en ressources humaines Achelco Inc., une compagnie légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) et ayant son siège social au 392 Labadie, Montréal, province de Québec, H2V 2J8, demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

DATE à Montréal, Québec, le 18 janvier 2011.

Pierre-Olivier Laporte, président.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'en raison du changement de lieu d'exercice de la profession de dentiste en date du 14 janvier 2011, la garde des dossiers des patients ayant consulté les Docteurs Annie Hatzakorzian et Sarine Hatzakorzian au 461, rue Saint-Joseph, bureau 209, Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8 a été confiée au Docteur Sanaz Sekhvat. Les Docteurs Annie Hatzakorzian et Sarine Hatzakorzian exercent leur profession au 80, boul. de la Seigneurie O., Blainville, Québec, J7C 5M3, tel. (450) 437-3338.

Le Docteur Sanaz Sekhvat exerce sa profession au 461 rue Saint-Joseph, bureau 209, Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8, tel. (450) 649-4448.

Sainte-Julie, le 17 janvier 2011.

DÉCLARATION D'INTENTION

PRENEZ AVIS par les présentes que Marinard Aquaculture Ltée, ayant son siège au 41, rue de l'Entrepôt, CP 340, Rivière-au-Renard, province de Québec, G4X 5L3 a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

Québec, le 14 janvier 2011

LAVERY, DE BILLY, s.e.n.c.r.l.

Procureurs de la compagnie

DÉCLARATION D'INTENTION

PRENEZ AVIS par les présentes que Les Pêcheries Marinard division La Tabatière Ltée, ayant son siège au 41, rue de l'Entrepôt, CP 340, Rivière-au-Renard, province de Québec, G4X 5L3 a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

Québec, le 14 janvier 2011

LAVERY, DE BILLY, s.e.n.c.r.l.

Procureurs de la compagnie

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

Courriel : avisdev@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

ÉCONOMIE

Construction de logements aux États-Unis

La reprise reste «insignifiante»

En 2005, on dénombrait deux millions de chantiers; en 2010, il y en a eu moins de 600 000

MARC JOURDIER

Washington — La construction de logements n'a rebondi que très faiblement aux États-Unis en 2010, après quatre années de chute, et les chiffres officiels publiés hier témoignent de l'ampleur des difficultés qui restent à surmonter avant un retour à la normale.

Selon le département du Commerce, les mises en chantier de logements n'ont progressé que de 6,1 % en 2010, après avoir chuté de 38,8 % en 2009. Signe de la faiblesse de la construction, il n'y a eu que 587 400 départs de chantiers de logements en 2010, contre plus de deux millions en 2005, au plus fort de la bulle immobilière ayant entraîné les États-Unis et le monde dans la crise.

Pour décembre, l'indicateur du ministère a rechuté de 4,3 % par rapport au mois précédent. L'intensité de la rechute de décembre pourrait avoir été liée au mauvais temps ayant frappé le nord-est et le centre du pays, note Alistair Bentley, analyste au groupe de services financiers TD Financial. *«Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, les départs de chantiers restent près de leur plus bas niveau historique [...], les chiffres de ce mois reflètent le fait que la reprise de la construction de logements est insignifiante et en dents de scie».*

Les permis de construire accordés, qui donnent une idée des perspectives des constructeurs, n'ont augmenté que de 2,6 % sur l'ensemble de l'année, selon les chiffres officiels.

En décembre, ils ont bondi



MARIO ANZUONI REUTERS

Les gens se tournent vers les reprises de finance plutôt que de faire construire leur maison.

de 16,7 %, mais cette forte hausse pourrait être liée à des changements dans la législation de certains États à la date du 1^{er} janvier ayant poussé les constructeurs à anticiper leurs demandes.

Plusieurs analystes estiment que la tendance reste à une amélioration lente de la construction de logements, malgré la rechute des départs de chantiers de décembre. *«Les mises en chantiers devraient augmenter graduellement en 2011 et 2012»*, estime ainsi Theresa Chen, de Barclays Capital.

La principale entrave au re-

dressement de la construction reste le nombre très élevé des saisies immobilières. Celles-ci ont atteint un nouveau record en 2010, dépassant le million de logements, selon le cabinet spécialisé RealtyTrac.

Cela signifie que le marché du logement a été inondé par autant d'habitations vendues à des prix bradés par les organismes créanciers, ce qui incite les Américains à acheter un logement ancien plutôt que de sacrifier à la coutume largement répandue de faire construire sa maison. La banque centrale (Fed) ne prévoit pas de baisse des saisies avant 2012, et chez

les constructeurs de maisons individuelles, l'ambiance est maussade.

L'enquête mensuelle réalisée par leur organisation professionnelle (NAHB) et la banque Wells Fargo a montré mardi que leur moral restait bas et ne donnait aucun signe d'amélioration depuis trois mois. *«Le secteur du logement reste sur la touche, les consommateurs et les constructeurs attendant de recevoir des indications claires et précises d'un renouveau véritable sur le front de l'emploi et de l'économie»*, note l'étude.

La situation de l'emploi, du pouvoir d'achat, des saisies im-

mobilières, de la croissance économique et du marché du logement formant autant de rouages d'un même mécanisme, tout semble concourir à ce que le cercle vertueux de la reprise fonctionne au ralenti.

Le président de la Fed, Ben Bernanke, l'a rappelé récemment en indiquant que l'amélioration attendue de la croissance en 2011 ne devrait pas être suffisante pour faire baisser véritablement le taux de chômage (9,4 % fin décembre), qui reste proche de son plus haut niveau en une génération.

Agence France-Presse

Canam espère renouer avec les profits

Même s'il prévoit que les prochains mois continueront d'être difficiles, le président et chef de la direction du Groupe Canam, Marc Dutil, espère que l'entreprise pourra renouer avec la rentabilité en 2011.

«Je pense qu'il nous faudra encore un an avant que la reprise prenne vraiment. On le sent dans les soumissions, on le sent dans la concurrence. On est encore dans la mélasse», a déclaré M. Dutil, hier, à l'issue d'un discours prononcé à la tribune de l'Association des MBA du Québec.

Le dirigeant a rappelé qu'au sortir de la récession, en 2009, Canam projetait que la reprise prendrait son envol en 2010. Or, cela n'est pas arrivé et tout indique qu'il faudra attendre jusqu'à l'an prochain, a-t-il affirmé.

Au cours des neuf premiers mois de 2010, l'entreprise a essuyé une perte nette de 900 000 \$ (2 ¢ par action), comparativement aux profits nets de 15 millions (33 ¢ par action) engrangés pendant la même période de 2009. Les résultats du quatrième trimestre seront publiés à la mi-février.

«2010 a été une excellente année sur le plan des acquisitions et du développement de l'entreprise, mais pour ce qui est de la performance financière, on bâtit pour l'avenir au lieu de récolter, a affirmé Marc Dutil. [...] 2011 va être l'année où on recommence à faire un petit peu d'argent.»

Le fabricant de produits d'acier tire 60 % de ses revenus des États-Unis, où l'économie peine à se relever. À cet égard, la force du dollar canadien ne fait rien pour aider.

La Presse canadienne

Prêts hypothécaires

Les conseillers hypothécaires jugent les nouvelles règles trop strictes

Toronto — Les récentes mesures mises en avant par le gouvernement pour légiférer sur les prêts hypothécaires pourraient être trop sévères, selon l'Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités (ACCHA).

Les risques que les taux d'endettement hypothécaire atteignent des niveaux démesurément élevés dans un avenir rapproché sont *«négligeables»*, soutient l'ACCHA, un regroupement représentant quelque 1700 entreprises du secteur hypothécaire au Canada.

La nouvelle réglementation, qui resserre les conditions d'obtention de prêts hypothécaires, pourrait faire en sorte que *«la demande actuelle et futu-*

re dans le secteur de l'immobilier soit moins élevée qu'elle ne devrait l'être», estime l'ACCHA.

En fait, dans le rapport qu'elle a publié hier, l'association va jusqu'à suggérer que les règles pourraient bénéficier d'un relâchement.

Une vaste majorité des emprunteurs dont le profil a été étudié pour les fins de l'étude disent avoir économisé suffisamment d'argent pour absorber une hausse d'un point de pourcentage des taux hypothécaire à taux d'intérêt fixe. Ceux qui ont opté pour un prêt hypothécaire à taux variable en auraient économisé encore plus, selon le rapport.

D'après l'économiste en chef adjoint de l'ACCHA, Will Dun-

ning, les Canadiens — autant les prêteurs que les emprunteurs — ont fait preuve de beaucoup de prudence en ce qui concerne le marché de l'immobilier.

«Cette analyse conclut que les critères relatifs aux prêts hypothécaires sont assez sévères. En fait, certains pourraient même alléguer qu'en fonction des changements apportés en avril 2010, les critères sont trop étroits», peut-on lire dans le rapport.

Ce document est rendu public deux jours après que le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, eut annoncé un resserrement des règles en matière d'emprunts hypothécaires au pays.

La Presse canadienne

E N B R E F

L'épargne retraite moins populaire

Toronto — Un sondage démontre que le nombre de Canadiens âgés de 18 à 34 ans détenant un Régime enregistré d'épargne retraite (REER) est à son plus bas niveau en près de 10 ans. Le sondage annuel mené en novembre et décembre derniers par Ipsos-Reid pour RBC ajoute que 45 % des Canadiens se situant dans cette tranche d'âge n'ont pas encore commencé à épargner en vue de la retraite. L'épargne-retraite occupe le septième rang dans la liste des priorités financières des jeunes Canadiens. Par ailleurs, même s'il existe un programme fédéral qui permet des retraits non imposables d'un REER en vue de financer l'achat d'une première maison, seulement 6 % des Canadiens de 18 à 34 ans en ont profité au cours de la dernière année. — *La Presse canadienne*

Baisse des ventes des fabricants

Ottawa — Les ventes des fa-

bricants ont baissé de 0,8 % en novembre pour se chiffrer à 44,9 milliards, a rapporté hier Statistique Canada. En dollars constants, les ventes ont décliné de 1,4 % en novembre, après avoir été relativement stables au cours des derniers mois. Les ventes ont crû dans sept des dix provinces, dont le Québec. Les déclinés enregistrés par l'Ontario, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick ont effacé une bonne partie des gains. Les niveaux des stocks ont augmenté de 1,3 % pour se chiffrer à 61,1 milliards. Les commandes en carnet ont augmenté de 0,5 % pour atteindre 52,7 milliards. Il s'agit de la première augmentation en trois mois. Les nouvelles commandes ont affiché une hausse de 1,6 % en novembre par rapport à octobre. — *La Presse canadienne*

Chute des profits de Goldman Sachs

New York — La banque américaine Goldman Sachs a vu ses profits se replier de 53 % au quatrième trimestre pour atteindre 2,23 milliards \$US, soit 3,79 \$US par action. Au cours de la période correspondante un an plus tôt, la banque avait engrangé un bénéfice de 4,79 milliards \$US, soit 8,20 \$US par action. Le déclin marqué des activités de services bancaires d'investissement de Goldman Sachs explique cette baisse importante. En 2010, Goldman Sachs a consacré 15,38 milliards \$US — soit 39,3 % de son revenu annuel — au versement des salaires et des primes à ses employés. Cela représente une diminution de 5 % par rapport à 2009. — *Associated Press*

AVIS DE DIVIDENDES



Le 17 janvier 2011 – **Yellow Média Inc.** (TSX : YLO) a annoncé le paiement en espèces du dividende pour le mois de janvier 2011 sur les actions ordinaires en circulation de la Société. Un dividende de 0,0542 \$ par action ordinaire sera versé le 15 février 2011 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 janvier 2011.

François D. Ramsay
Premier Vice-président, Conseiller juridique principal et Secrétaire, Yellow Média Inc.

lavery

Droit. En affaires.



FINANCEMENT ET SERVICES FINANCIERS

ON S'AFFAIRE À VOTRE RÉUSSITE



VISEZ CE CODE À MATRICE AVEC VOTRE TÉLÉPHONE INTELLIGENT OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET.

175 avocats.

► lavery.ca

Toute l'expertise en droit au service du monde des affaires.

LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L. ► AVOCATS

MONTRÉAL

QUÉBEC

OTTAWA

LE MONDE



FINBARR O'REILLY REUTERS

Les manifestants réclament le départ des politiciens liés à l'ancien gouvernement.

TUNISIE

Le président promet une rupture totale avec le régime de Ben Ali

Les manifestations se poursuivent dans plusieurs villes

Tunis — Le président de transition, Foued Mebazaa, s'est engagé hier à «une rupture totale avec le passé» alors que des milliers de Tunisiens ont de nouveau exigé le retrait des figures de l'ancien régime du gouvernement provisoire, affaibli par le départ d'un parti d'opposition.

Quatre ministres — trois syndicalistes et le président du Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL) — ont démissionné du gouvernement d'union nationale, formé lundi, en raison de la présence de caciques du parti du président déchu, Zine El Abidine Ben Ali, aux postes clés du gouvernement.

«Je m'engage à ce que le gouvernement de transition conduise une rupture totale avec le passé», a déclaré hier soir M. Mebazaa à la télévision d'Etat. Il s'agissait de de sa première intervention publique depuis qu'il assure l'intérim de la présidence, samedi, au lendemain de la fuite du président déchu en Arabie saoudite.

Le président s'est engagé à «satisfaire toutes les aspirations légitimes du soulèvement pour que se réalise cette révolution de

la liberté et de la dignité». Il a notamment promis une prochaine amnistie générale, la liberté totale d'information, l'indépendance de la justice et la séparation entre l'Etat et le parti, en référence au Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) de Ben Ali, symbole

Trois partis d'opposition non reconnus sous le régime du président déchu ont été légalisés depuis trois jours

le de corruption et de répression dont des manifestants exigent chaque jour depuis vendredi le bannissement de la vie politique.

Manifestations

La manmise de membres du RCD sur les postes clés du gouvernement (Intérieur, Défense, Affaires étrangères, Finances, notamment) avait provoqué la démission mardi des trois ministres issus de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), puis celle hier d'un chef de l'opposition.

A Tunis, des unités anti-émeutes de la police ont étroite-

ment encadré une manifestation de quelque 2000 personnes, dont des islamistes, dans le centre ville, mais ne sont pas intervenus pour les disperser. Aucun incident ne s'est produit à Tunis.

Des manifestations identiques ont rassemblé des milliers de personnes en province, notamment à Sidi Bouzid, Regueb, Kasserine, et Thala. Ces localités, dans le centre du pays, ont été au cœur de la «Révolution du jasmin» qui en un mois d'émeutes populaires a balayé le régime autocratique de Ben Ali.

Ce soulèvement a fait, selon le gouvernement, 78 morts et 94 blessés. Mais le Haut commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, Navi Pillay, a donné hier un bilan de 100 morts.

Trois partis d'opposition non reconnus sous le régime du président déchu ont par ailleurs été légalisés durant les trois derniers jours: Tunisie verte (écologique) d'Abdelkader Zitouni, le Parti socialiste de gauche de Mohamed Kilani et

le Parti du travail patriotique et démocratique tunisien, d'Abderrazek Hammami.

Libération

Le journaliste et opposant tunisien emprisonné Fahem Boukadous, condamné le 6 juillet à quatre ans de prison ferme, a aussi été libéré hier, selon son épouse.

Dans le même temps, l'Arabie Saoudite où l'ancien dictateur a trouvé refuge lui a interdit toute activité politique liée à la situation en Tunisie qu'il a fuie le 14 janvier après 23 ans de règne sans partage.

La justice tunisienne a par ailleurs ouvert une enquête judiciaire contre Ben Ali et sa famille pour des transactions financières «illégales».

Un sommet de la Ligue arabe, qui s'est par ailleurs ouvert en Égypte, devait se pencher sur les suites de la révolte populaire qui a secoué la Tunisie depuis la mi-décembre, mais le ministre tunisien des Affaires étrangères, Kamel Morjane, a quitté la ville de Charm el-Cheikh sans y prendre part.

Agence France-Presse et Reuters

La Suisse gèle d'éventuels fonds de Ben Ali et de Gbagbo

Genève — La Suisse, à l'instar de ses voisins, a décidé hier de geler les avoirs que le président tunisien déchu, Zine el-Abidine Ben Ali, et le chef d'Etat sortant ivoirien, Laurent Gbagbo, ainsi que leurs entou-

rages pourraient détenir dans la Confédération. «La Suisse a décidé de bloquer avec effet immédiat d'éventuels fonds en Suisse de l'ex-président tunisien Ben Ali et de son entourage», a expliqué la présidente helvétique, Micheline Calmy-Rey.

Le gouvernement helvétique a en outre décidé «de bloquer les biens de ces personnes en Suisse», a-t-elle ajouté.

Une décision identique a été prise à l'encontre du président ivoirien sortant, Laurent Gbag-

«Selon l'expérience, a-t-elle ajouté, on sait que de tels voyages peuvent être utilisés pour des transactions financières et des dépôts d'avoirs dans des établissements bancaires suisses.»

«Le Conseil fédéral tenait à agir rapidement pour éviter que la place financière suisse ne puisse être utilisée pour détourner des fonds depuis la Tunisie», a encore insisté Mme Calmy-Rey.

Elle a toutefois tenu à préciser qu'il était «très peu probable que les fonds de ces personnes aient été transférés ces derniers jours, vu l'obligation de diligence qui incombe aux intermédiaires financiers».

Ces derniers sont à présent sous pression, a-t-elle assuré,

car ils sont désormais tenus de rechercher ces fonds éventuels.

Le montant exact et la nature

bo, qui refuse de céder la place au chef de l'Etat reconnu par la communauté internationale, Alassane Ouattara, issu de l'élection présidentielle de fin novembre.

L'objectif de ces blocages, qui courent sur trois ans, est d'éviter que «d'éventuels avoirs acquis illicitement ne soient transférés à l'étranger avant que la Tunisie et la Côte d'Ivoire n'aient la possibilité de demander une entraide judiciaire en matière pénale pour obtenir» leur restitution.

Ces décisions ont été prises car la Suisse soupçonne fortement l'existence de tels fonds. «Il y a des indices dans les deux cas. C'est pourquoi nous prenons des mesures de prévention et de précaution», a reconnu la présidente de la Confédération.

«On sait que les membres de l'entourage de M. Ben Ali, qui détenaient des positions dominantes dans l'économie et la finance, ont fait un certain nombre de voyages en Suisse ces derniers mois», a poursuivi Mme Calmy-Rey qui occupe également le poste de ministre des Affaires étrangères.

Agence France-Presse

Soudan

La partition du pays est inéluctable

Juba — La majorité simple des voix requises pour la sécession du sud du Soudan a d'ores et déjà été atteinte, avec par endroits des scores de 99 % en faveur du oui à l'issue du référendum sur son indépendance, selon des résultats préliminaires compilés hier par l'AFP.

Quelque 3,9 millions d'électeurs étaient inscrits sur les listes en vue de ce référendum historique dont l'enjeu est la partition du plus vaste pays d'Afrique.

Compte tenu du fort taux de participation, environ 1,9 million de voix étaient nécessaires afin de garantir la victoire de l'option sécessionniste ou de celle du maintien de cette région de près de neuf millions d'habitants au sein du Soudan.

Ce scrutin est le point-clé de l'accord de paix global ayant mis fin en 2005 à plus de deux décennies de guerre civile entre le Nord, musulman et en grande partie arabe, et le Sud, afro-chrétien, un conflit ayant fait plus de deux millions de morts, nordistes et sudistes confondus.

Les antennes locales de la commission référendaire du Sud du Soudan ont commencé hier à publier leurs résultats préliminaires.

Selon des données préliminaires, encore partielles, compilées par l'AFP, l'option en faveur de l'indépendance du Sud-Soudan avait déjà réuni plus de 2,1 millions de voix en milieu de journée, dépassant le seuil des 1,9 million de voix.

Ces données ne comprennent pas les résultats de l'Etat sudiste de Jonglei, fief du défunt leader historique de la rébellion sudiste John Garang, et le plus peuplé du Sud-Soudan.

Elles créditent l'indépendance d'environ 99 % des voix, avec des pointes de 99,9 % dans l'Etat de Lakes, bastion de la rébellion sudiste pendant la guerre civile Nord-Sud, à l'origine de deux millions de morts entre 1983 et 2005.

«C'est un moment historique!», s'est exclamé hier Timon Wani, président du bureau de la commission référendaire de la capitale sudiste, sous les applaudissements nourris de la population, en annonçant un score à Juba de 97,5 % en faveur de la sécession du Sud-Soudan.

«C'est un grand résultat, il n'est pas vraiment possible d'obtenir une plus forte avance. Je suis certain que le reste des Etats du Sud-Soudan vont suivre cette tendance», a dit Mohamed Lowala, un militant indépendantiste.

Les sondages indiquaient une victoire de l'option sécessionniste au référendum du Sud du Soudan, mais il est encore trop tôt pour crier victoire, avait affirmé mardi le ministre sudiste de l'Information Barnaba Marial Benjamin.

Plusieurs responsables sudistes avaient déjà indiqué qu'ils souhaitaient avoir les résultats définitifs du scrutin, prévus début février, avant de célébrer la victoire.

Agence France-Presse

Côte d'Ivoire: échec de la médiation de l'UA

Laurent Gbagbo, qui refuse toujours de céder le pouvoir

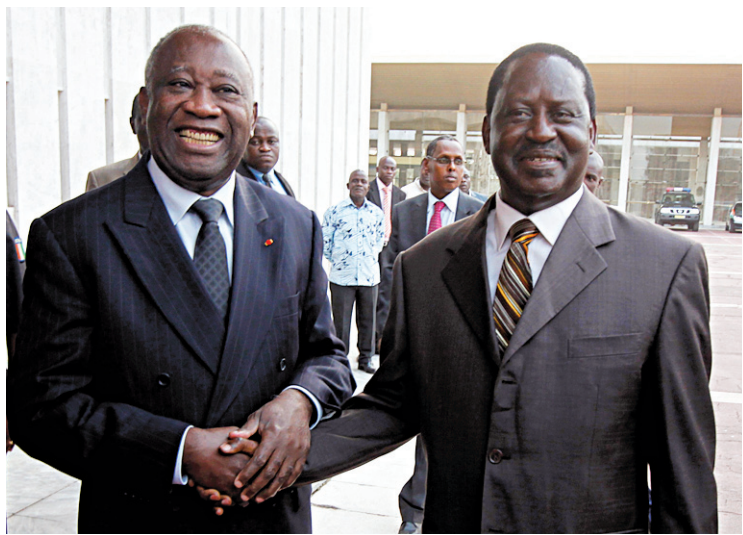
Abidjan — Le médiateur de l'Union africaine (UA) pour la crise ivoirienne, Raila Odinga, a une nouvelle fois quitté Abidjan hier matin sur un constat d'échec, avant d'être «récusé» par le camp du président sortant, Laurent Gbagbo, qui refuse toujours de céder le pouvoir.

Dans le même temps, Alassane Ouattara, président reconnu par la communauté internationale, affirme qu'une «intervention militaire» de l'Afrique de l'Ouest «est déjà prévue, organisée» pour chasser du pouvoir M. Gbagbo, dans une interview au quotidien français *La Croix* d'aujourd'hui.

Le médiateur de l'UA «a failli à sa mission et nous ne sommes plus prêts à le recevoir ici en Côte d'Ivoire. Nous récusons M. Odinga», a déclaré le ministre des Affaires étrangères du gouvernement Gbagbo, Alcide Djédjé, lors d'une conférence de presse.

M. Odinga «prend partie pour M. Ouattara. Nous pensons qu'il est devenu un acteur dans la crise ivoirienne et il ne peut plus être envoyé spécial de l'Union africaine», a ajouté M. Djédjé.

L'émissaire de l'UA avait déploré hier avant son départ d'Abidjan où il était arrivé lundi, que M. Gbagbo n'avait pas honoré sa promesse de mettre fin au blocus de l'hôtel où son rival Alassane Ouattara est retrans-



THIERRY GOUEGNON REUTERS

Laurent Gbagbo (à gauche) a rencontré l'émissaire de l'Union africaine, Raila Odinga.

Gbagbo a affirmé que «la levée du blocus est un stratagème mis en place pour une attaque de la ville d'Abidjan».

Un peu plus tôt dans la journée, le médiateur et Premier ministre du Kenya avait quitté la Côte d'Ivoire sur un constat d'échec. «J'ai le regret d'annoncer que la percée nécessaire n'a pas eu lieu.»

L'envoyé de l'UA, dont la première médiation début janvier, avec trois chefs d'Etat africains, avait déjà été infructueuse, a toutefois assuré, depuis Accra où il a rendu compte de sa mission au président John Atta-Mil-

ls, «rester optimiste». Mais Alassane Ouattara semblait avoir tourné la page de la médiation: «L'intervention militaire est déjà prévue, organisée. Elle sera programmée. J'ai parlé avec le président nigérian Goodluck Jonathan dimanche, il m'a assuré de sa détermination. C'est pour cela que les chefs d'état-major des pays de la CEDEAO se sont réunis mardi à Bamako», selon lui.

La Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a suspendu la Côte d'Ivoire début décembre et menacé Laurent Gbagbo d'une intervention militaire s'il ne cé-

lait pas de lui-même le pouvoir. «Des arrangements sont en cours pour qu'ils aillent faire des reconnaissances à Bouaké, qui sera peut-être le centre de regroupement des soldats», a poursuivi dans cette interview M. Ouattara retranché dans un hôtel d'Abidjan depuis le début de la crise. Bouaké, dans le centre du pays, est le fief des ex-rebelles des Forces nouvelles, qui lui sont favorables.

La EDEAO «nous dira dans quelques jours comment elle compte procéder. Je préfère la voie de la CEDEAO qui est en réalité de proposer une exfiltration», précise-t-il.

Mardi, le président burkinabé, Blaise Compaoré, et la ministre déléguée aux Affaires étrangères nigérienne, Salamatu Suleiman, avaient pourtant répété que la CEDEAO souhaitait à tout prix éviter l'usage de la force.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a de son côté donné son feu vert au renforcement de cette mission en votant l'envoi de 2000 hommes supplémentaires pour porter ses effectifs à 11 500.

Après l'Union européenne qui avait décidé de geler les avoirs en Europe du camp Gbagbo, la Suisse a par ailleurs fait de même pour les éventuels fonds déposés dans la Confédération.

Agence France-Presse

REPÈRES

Lajan volé

Comme son père «Papa Doc», «Bébé Doc» Duvalier a pillé le trésor d'Haïti. Il est maintenant accusé dans son pays de détournement de fonds, entre autres crimes. On ignore l'ampleur exacte du magot qu'il s'est constitué pour aller vivre une retraite dorée sur la Côte d'Azur. Jean-Claude Duvalier avait les moyens de payer des experts dans l'art de brouiller les pistes, celles qui passent par des places financières réputées ou non pour leur propension à abriter les magouilles: Londres, Jersey, la Suisse, Montréal, etc.



CLAUDE LÉVESQUE

Transparency International (TI) estime prudemment sa fortune entre 300 et 800 millions. Les chiffres de 900 millions et de 1 milliard ont aussi circulé. C'est un peu plus que la dette extérieure d'Haïti au moment de la fuite du dictateur en 1986! Pas mal, quand on pense que les Haïtiens n'ont jamais demandé à emprunter cet argent, n'ayant jamais voté pour le dictateur; quand on pense, aussi, qu'ils n'en ont jamais vu la couleur, si ce n'est sous la forme des fusils et des matraques des tontons macoutes.

Pendant la dictature de François, puis de Jean-Claude Duvalier, entre 1957 et 1986, Haïti a reçu beaucoup de dons de la part des pays riches, mais il a aussi beaucoup emprunté d'eux. Après le séisme de l'an dernier, sa dette extérieure, qui s'élevait alors à quelque 890 millions, a été presque entièrement annulée. Les Haïtiens n'ont peut-être plus à porter ce fardeau, mais il est bon de rappeler qu'ils ont pendant des décennies consacré plus de ressources au service de la dette qu'à la santé et à l'éducation; que la plupart du temps, ils dépensaient plus pour rembourser leurs riches créanciers qu'ils recevaient sous forme d'aide au développement.

Depuis le renversement de Jean-Claude Duvalier, le gouvernement haïtien cherche à récupérer une partie des sommes volées. En Suisse, environ 6 millions sont gelés dans

des comptes ouverts par (ou pour) la famille Duvalier. Tant cette dernière que Port-au-Prince ont multiplié les démarches visant à mettre la main sur l'oseille. Ce feuilleton judiciaire dure depuis 1986.

«Il n'est pas acceptable de faire payer à des populations le prix de leur oppression», plaide la Campagne pour l'annulation de la

dette odieuse sur son site Internet. Il n'y a pas de définition précise de ce concept de «dette odieuse» dans les codes de lois, mais certains juristes en ont formulé. Il y aurait dette odieuse quand les trois conditions suivantes sont réunies: absence de consentement du

peuple; absence de bénéfices pour ce dernier; connaissance

des intentions de l'emprunteur par les créanciers. Des sommes considérables ont ainsi été prêtées à des pays dirigés par des dictateurs pendant la guerre froide, surtout pendant les années 1970 quand les banques regorgeaient de pétrodollars à faire fructifier. Une bonne partie de cet argent a servi à l'achat d'armes ou à la construction d'infrastructures inadéquates et surfacturées, quand ce n'était pas pour acheter des résidences et des automobiles de luxe dans les pays riches.

Ces derniers ont annulé la dette d'Haïti l'année dernière parce qu'il aurait paru odieux d'en exiger le remboursement après le séisme. Ils n'ont pas mentionné son caractère «odieux» de crainte de créer un précédent.

Il est impensable que des pays comme l'Indonésie, les Philippines et la République démocratique du Congo bénéficient d'une radiation de toutes leurs dettes. Mais il est certain qu'ils aimeraient récupérer d'une façon ou d'une autre les fortunes amassées illégalement par ces champions de la prédation que sont Suharto, Marcos et Mobutu (de 15 à 35 milliards, de 5 à 10 milliards, et 5 milliards, respectivement, selon les estimations de TI).

Le Devoir

Un projet de résolution sur les colonies juives remis à l'ONU

New York — Les pays arabes ont remis au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution condamnant les implantations juives de Cisjordanie, auquel les États-Unis opposeront vraisemblablement leur veto, a-t-on appris hier de sources diplomatiques.

L'initiative, dit-on de même sources, vise à mettre en lumière l'isolement de Washington sur le sujet au Conseil de sécurité, à montrer aux Palestiniens que leur gouvernement agit et à faire pression sur les autorités israéliennes.

Les 15 États membres du Conseil, dont 14 seraient prêts à voter pour, ne prendront sans doute aucune décision à court terme du fait du probable veto américain. Le texte est parrainé par 120 États, tous issus du monde arabe ou du mouvement des non alignés.

«Les colonies israéliennes en territoire occupé depuis 1967, Jérusalem-Est y compris, sont illégales et constituent un obstacle majeur à l'accomplissement

d'une paix juste, durable et complète», écrivent ses auteurs, qui reprennent les termes de précédentes déclarations du quartet des médiateurs internationaux au Proche-Orient (États-Unis, Russie, Union européenne et ONU).

Les États-Unis se sont efforcés de convaincre l'Autorité palestinienne d'y renoncer pour éviter de devoir faire obstacle à un texte qui fait pratiquement l'unanimité, ajoute-t-on de sources diplomatiques.

«Nous avons encore besoin de temps pour convaincre les Américains de voter en faveur de la résolution ou de s'abstenir», a déclaré Ryad al Malki, chef de la diplomatie palestinienne.

Le vote aura lieu au plus tôt après la conférence annuelle de Munich sur la sécurité en marge de laquelle les représentants du Quartet doivent se rencontrer le 5 février pour adopter leur propre déclaration au sujet des colonies.

Reuters

Nouvel attentat en Irak

Bakouba — Un kamikaze au volant d'une ambulance a actionné ses charges hier devant un centre d'entraînement de la police irakienne à Bakouba, faisant 15 morts et plus de 50 blessés, a rapporté un porte-parole du gouverneur de la région.

Les insurgés sunnites et certains miliciens chiïtes ont intensifié leurs attaques ces derniers mois contre les policiers et soldats irakiens, alors même que l'armée américaine a prévu d'achever son retrait d'Irak à la fin de l'année.

De source proche de la police à Bakouba, on parlait de deux

agresseurs. Le premier a tué trois gardiens aux portes du centre d'entraînement, permettant au second de pénétrer à l'intérieur au volant de son ambulance. L'explosion a provoqué l'effondrement d'une partie d'un bâtiment.

Un autre attentat suicide a fait hier deux morts — des pèlerins chiïtes — et 16 blessés sur une route entre Bakouba et Bagdad.

Les attaques contre les chiïtes risquent de se multiplier à l'approche des commémorations de l'Arbaïn, qui culmineront la semaine prochaine.

Agence France-Presse

Le président italien est pris dans un scandale de proxénétisme

Berlusconi s'en prend encore à la justice

Rome — Face à de nombreuses révélations embarrassantes, le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, s'en est pris hier aux juges de Milan qui le soupçonnent de prostitution de mineure et abus de fonction, les accusant de l'attaquer politiquement avec l'enquête Rubygate.

«Il n'y a eu aucun abus de fonction, ni incitation à la prostitution encore moins de mineure», a déclaré le Cavaliere dans un message vidéo aux Promoteurs de la liberté, un sous-groupe de son parti PDL, diffusé par les télévisions.

Le magnat de la télévision a dénoncé «une attaque très grave des magistrats qui ont piétiné les lois à des fins politiques». Selon M. Berlusconi, «les magistrats veulent utiliser cette affaire comme instrument de lutte politique».

Le Cavaliere s'est toutefois dit «serein comme jamais». Il a affirmé «n'avoir aucun motif d'avoir honte de quoi que ce soit», à propos de fêtes dans sa villa d'Arcore, près de Milan, décrites comme des orgies dans des écoutes téléphoniques publiées ces derniers jours par les journaux. M. Berlusconi affirme qu'il s'agissait de dîners tout à fait normaux.

Le parquet de Milan a annoncé vendredi qu'il soupçonnait le président du Conseil d'avoir rémunéré début 2010 les services d'une prostituée mineure (un délit puni de prison en Italie), Ruby, une jeune Marocaine, qui a 18 ans depuis novembre, et d'avoir utilisé sa fonction pour la faire libérer lors de son interpellation pour vol en mai.

Lundi, dans un document adressé au parlement pour obtenir une autorisation de perquisition, le parquet a dit disposer d'«éléments probants» sur le paiement par le Cavaliere de sommes d'argent et la mise à disposition gratuite d'appartements à des call-girls pour leurs prestations.

Des conversations

Les conversations sont remplies d'extraits de conversations téléphoniques et témoignages sur des dîners finissant en partie de débauche chez M. Berlusconi avec ses amis, le présentateur télé Emilio Fede, 79 ans, l'agent de starlettes, Lele Mora, et Nicole Minetti, son



TONY GENTILE REUTERS

Silvio Berlusconi

ex-hygiéniste dentaire devenue conseillère régionale, accusés d'avoir recruté les jeunes prostituées.

Aussi bien Ruby que M. Berlusconi ont nié avoir eu des rapports sexuels. Les sommes d'argent ayant circulé n'étaient, selon le Cavaliere, que des aides à des personnes en difficulté.

Une actrice, Sabina Began, au centre d'une précédente affaire en 2009 de fêtes débridées avec M. Berlusconi à Rome et en Sardaigne, a pris sa défense. «Tout est inventé, c'est absurde», a-t-elle dit. Elle a estimé que les témoignages gênants pour le Cavaliere venaient de «jeunes filles [qui] feraient n'importe quoi pour être dans les journaux et photographiées».

M. Berlusconi a eu depuis son entrée en politique fin 1993 de nombreux démêlés avec la justice; il a affirmé que les juges essayaient «d'inverser le vote populaire» qui l'a fait remporter les élections législatives en 2008.

Le milliardaire les a accusés d'avoir «violé des principes constitutionnels élémentaires» comme le droit à la vie privée et a dénoncé l'utilisation de «techniques très sophistiquées comme s'ils devaient mener un coup de filet contre la mafia», avec un espionnage permanent de ses invités.

La responsable justice du Parti démocrate, principal parti d'opposition (gauche) Donatella Ferranti a jugé «sordide» que M. Berlusconi se défende de cette manière alors que «les faits dont il est soupçonné sont très graves».

Selon Dario Franceschini un dirigeant du PD, M. Berlusconi «essaie de détourner l'attention des médias vers son affrontement avec les magistrats pour faire disparaître des journaux les faits dont il est accusé». Le centriste Pier Ferdinando Casini a critiqué «une déclaration de guerre» aux juges «dont le pays n'a aucunement besoin».

Agence France-Presse

Liban

Ryad jette l'éponge

Beyrouth — L'Arabie saoudite a abandonné ses efforts avec la Syrie pour dénouer la crise au Liban qualifiée de dangereuse, au moment où Ankara et Doha tentaient une médiation présentée comme celle de la dernière chance.

Ryad, qui soutient le premier ministre en exercice Saad Hariri, et Damas, qui appuie le camp du Hezbollah chiïte, tentaient depuis des mois d'apaiser les tensions dans ce pays divisé sur le tribunal de l'ONU en charge de juger des auteurs de l'assassinat en 2005 de l'ex-premier ministre sunnite Rafic Hariri.

Le roi Abdallah s'est finalement «retiré de ces efforts de médiation» qui n'ont pas abouti, a annoncé le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Saoud al-Fayçal. Il a mis en garde contre une partition du Liban et qualifié la situation de dangereuse après le dépôt lundi de l'acte d'accusation du Tribunal spécial pour le Liban, dont le contenu est pour le moment confidentiel.

Le prince Saoud, dans une conversation téléphonique avec M. Hariri, a assuré que son pays «soutenait tout effort visant à garantir la stabilité au Liban», selon une source officielle.

Le Hezbollah, le mouvement armé le plus puissant au Liban, s'attend à être mis en cause par le TSL et prévient qu'il se défendra contre toute charge. Il a fait pression pendant des mois sur Saad Hariri, fils de Rafic, pour qu'il désavoue le TSL, ce qu'il a refusé de faire. Et le 12 janvier, les ministres de son camp ont claqué la porte du gouvernement, provoquant sa chute.

Depuis, la tension ne cesse de monter: mardi, des rassemblements de jeunes habillés en noir et non armés, vraisemblablement des partisans du Hezbollah, ont provoqué la panique dans des quartiers mixtes — sunnites et chiïtes — à Beyrouth, incitant des écoles à fermer et l'armée à renforcer sa présence.

Cette démarche a été presque unanimement interprétée par la presse locale comme une démonstration de force du Hezbollah, voire même une répétition générale avant un mouvement plus large en réponse à l'acte d'accusation.

«Ce qui s'est passé n'est que le début d'une série de démarches progressives qui seront sans précédent et pourraient surprendre», écrivait hier le quotidien *As Safir*.

Agence France-Presse

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

1551

HORIZONTALEMENT

- Calendrier dont on retire chaque jour une feuille.
- Toison des moutons - Gros mangeur.
- Division du temps - Grand fourmilier.
- Endroit où on enferme le bétail en Amérique latine - Canton helvétique.
- Thallium - Qui convient.
- Côté d'une feuille - Assemble.
- Forme embryonnaire des insectes - Conduit.
- Patron - Déduite - Conjugaison.
- Exprime l'admiration - Mille-pattes - Mammifère arboricole de l'Amérique du Sud.
- Édit du tsar - Danse originaire d'Argentine.
- Braiment - Bornées.
- Instruments indiens - Grave pénurie.

VERTICALEMENT

- Violentes secousses psychologiques.
- Engagement - Dans le Coran, vierge du paradis promise comme épouse aux croyants.

- La journée précédente - Signe musical - Prêt-à-monter.
- Indique la matière - Boisson alcoolique aromatique.
- Il tue le taureau - Détériorer.
- Semblable - Pans.
- Mesure de dose de radiations - Action de chercher.
- Sulfate d'aluminium et de potassium - Grande épée droite.
- Faveur - Affectionne - Mélange gazeux.
- Enlève l'eau - Préfixe.
- Glousser - Elles sont permanentes sur l'Everest.
- Garnir d'objets dangereux - Licenciés.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	J	E	T	T	A	T	U	R	A	S	
2	A	N	O	R	M	A	L	E	M	E	N
3	M	I	N	O	U	M	I	E	T	T	E
4	A	V	U	S	A	S	U	R	I		
5	I	R	I	S	E	N	T		T	E	L
6	S	E	N	S		A	R	M	E		
7	V	F	E	E	R	T	E		A	P	I
8	U	H	L	A	N		E	T	A	G	E
9	Y	E	U	S	E		H	U	E		
10	B	E	C		I	V	R	O	G	N	E
11	I	N	H	A	L	E		D	E	T	T
12	P	E	T	I	N	E		C	E	S	S

1550

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Sept-Îles -12/-17
Baie-Comeau -13/-20
Gaspé -8/-11
Saguenay -18/-24
Rimouski -13/-18
Trois-Rivières -11/-15
Québec -11/-17
Stérbrooke -9/-17
Montréal -10/-15
Gatineau -11/-17

Lever du soleil: 7h28
Coucher du soleil: 16h44

MM utilise des données d'Environnement Canada

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Nei 2/-6	Nei -1/-4	Londres	Sol 6/3	Nua 5/3
Moncton	Nei -6/-15	Nei -4/-17	Los Angeles	Sol 23/10	Sol 23/11
Saint-Jean	Nei -6/-13	Nei -2/-16	Mexico	Sol 22/4	Sol 21/6
Toronto	Nei -6/-16	Nei -6/-18	New York	Sol -2/-3	Nei -1/-8
Vancouver	Plu 4/2	Plu 8/6	Paris	Nua 6/3	Nua 6/1
Winnipeg	Sol -21/-26	Nei -18/-29	Tokyo	Sol 8/3	Nua 6/1

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui -10	-15	-10/-22	-17/-24	-16/-21
Passages nuageux.	Quelques flocons, pdp 40%.	Quelques flocons, pdp 60%.	Ciel variable.	Passages nuageux

Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui -11	-15	-9/-23	-18/-27	-21/-24
Ciel variable.	Quelques flocons, pdp 30%.	Quelques flocons, pdp 60%.	Quelques flocons, pdp 40%.	Généralement ensoleillé

Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui -11	-17	-10/-24	-19/-27	-18/-24
Ensoleillé.	Quelques flocons, pdp 30%.	Quelques flocons, pdp 40%.	Ciel variable.	Ciel variable

C'EST COMME AVOIR UN MÉTÉOROLOGUE DANS VOTRE POCHE.

Obtenez la météo pour emporter avec meteomedia.com

LES SPORTS

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Boston	26	13	7	142	103	59
Montréal	26	17	4	118	113	56
Buffalo	20	20	5	123	132	45
Toronto	18	21	5	114	132	41
Ottawa	17	23	7	103	144	41

Section Atlantique

	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Philadelphie	30	11	5	158	122	65
Pittsburgh	29	14	4	150	110	62
N.Y. Rangers	26	18	3	132	115	55
N.Y. Islanders	14	23	7	108	148	35
New Jersey	13	29	3	90	140	29

Section Sud-Est

	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Tampa Bay	27	15	5	140	150	59
Washington	25	14	8	133	124	58
Atlanta	23	18	7	146	153	53
Caroline	22	18	6	137	145	50
Floride	21	20	3	121	116	45

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Detroit	28	12	6	158	135	62
Nashville	25	15	6	124	111	56
Chicago	25	18	4	150	130	54
St. Louis	22	17	6	121	129	50
Columbus	21	20	5	120	145	47

Section Nord-Ouest

	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Vancouver	29	10	7	152	113	65
Colorado	24	16	6	152	146	54
Minnesota	23	18	5	117	128	51
Calgary	20	20	6	126	137	46
Edmonton	14	24	7	113	155	35

Section Pacifique

	G	P	DPF	BP	BC	Pts
Dallas	28	13	5	135	119	61
Anaheim	26	19	4	131	136	56
Phoenix	23	15	9	136	135	55
San Jose	23	19	5	131	131	51
Los Angeles	24	21	1	134	117	49

Hier

Toronto à N.Y. Rangers
Columbus en Floride
Minnesota à Calgary

Aujourd'hui

Buffalo à Boston, 19h
Anaheim à Toronto, 19h
Pittsburgh au New Jersey, 19h
Washington à N.Y. Islanders, 19h
Ottawa à Philadelphie, 19h
N.Y. Rangers en Caroline, 19h
Tampa Bay à Atlanta, 19h
Detroit à St. Louis, 20h
Nashville au Colorado, 21h
Dallas à Edmonton, 21h
San Jose à Vancouver, 22h
Phoenix à Los Angeles, 22h30

Une Aleksandra Wozniak en grande forme vise un retour à la Fed Cup

FRÉDÉRIC DAIGLE

Aleksandra Wozniak est dans une forme resplendissante et prépare son retour au jeu, d'abord en Fed Cup et ensuite sur le circuit de la WTA.

C'est ce qu'a déclaré l'athlète de 23 ans hier au stade Uniprix, où elle a tenu un entraînement avant de faire le point sur son état de santé et de parler de ses projets pour la saison 2011. On le sent rien qu'à la voir frapper des balles sur le court: Wozniak est en grande forme.

«Je me sens très bien, a-t-elle indiqué. J'ai travaillé très fort, j'ai fait du Pilates, j'ai fait attention à moi. J'ai dû travailler ma patience! Ça a été difficile, mais je suis en santé et je suis très excitée d'être de retour sur les courts.»

Ennuagée par une tendinite au poignet droit pour une partie de l'année 2010, Wozniak a dû stopper toute compétition. Prête à reprendre l'entraînement en novembre dernier, elle a cette fois été tenue à l'écart pendant près d'un mois par un problème de santé, dont elle préfère ne pas divulguer la nature.

Wozniak a repris l'entraînement le 3 janvier, en compagnie de son nouvel entraîneur, le Tchèque Zdenek Zofka. Embauché par Tennis Canada, Zofka travaillera principalement avec Wozniak, qu'il suivra en tournois. Wozniak et Zofka se donnent une période d'essai avant de déterminer si cette association deviendra permanente.

«Ça va bien, je me sens bien avec lui, a noté Wozniak. On a une bonne communication. Reste à voir si on connaît maintenant du succès.»

«Je suis venu pour aider Aleks, a lancé Zofka. J'ai beaucoup de respect pour la joueuse qu'elle est et je ne veux pas changer quoi que ce soit. Je veux simplement apporter quelques ajustements à son jeu. Alors je travaille sur des trucs qu'elle est déjà capable de faire et qu'elle



Le nouvel entraîneur d'Aleksandra Wozniak, le Tchèque Zdenek Zofka, aimerait que la joueuse monte plus souvent au filet.

peut améliorer; des éléments qui, je le crois, pourraient améliorer son jeu.»

«Nous voulons être certains que nous comprenons tous deux ce sur quoi je veux qu'elle travaille. J'aimerais qu'Aleksandra monte plus souvent au filet. Elle frappe tellement bien du fond de court que j'aimerais la voir terminer les points plus rapidement en montant au filet. Elle peut jouer ce style de jeu. Il faut seulement qu'elle se le mette dans la tête.»

La santé, principal objectif

La jeune femme de Blainville aimerait bien revenir au jeu pour les matchs du groupe mondial de la Fed Cup, en février, que le Canada disputera à la Serbie. Tennis Canada annoncera la composition de l'équipe la semaine prochaine.

Wozniak, qui a grimpé jusqu'au 21^e échelon mondial, occupe présentement le 138^e rang au classement de la

WTA. L'important pour elle au cours des prochains mois ne sera pas de retrouver sa place parmi les 25 meilleures raquettes au monde, toutefois.

«Non, je n'ai pas d'objectif lié à mon classement, a-t-elle expliqué. Mon objectif principal est de demeurer en santé. Ensuite, c'est de retrouver mon jeu en compétition, juste de me concentrer sur le processus et pas sur les résultats, le reste va venir. Ça vient toujours.»

Absente des Internationaux d'Australie, présentement en cours, Wozniak avoue avoir du mal à regarder les matchs sans éprouver un pincement au cœur. «C'est difficile, je ne vous dirai pas le contraire. Mais je ne pouvais pas contrôler mes blessures et mon état de santé. Je dois me concentrer sur mon entraînement et ne pas penser trop au fait que j'aurais pu m'y retrouver.»

La Presse canadienne

En congé, le Canadien panse ses plaies

ROBERT LAFLAMME

La bête meurtrie du Canadien a passé la journée d'hier à panser ses plaies. On devrait en apprendre davantage aujourd'hui quant à l'état des troupes, au retour de l'équipe sur la patinoire de Brossard.

Vivement la pause du match des étoiles, la semaine prochaine, doit se dire l'entraîneur Jacques Martin, en espérant qu'aucune autre tuile ne vienne s'abattre sur le CH d'ici là.

Déjà privé pour le reste de la saison des défenseurs Andrei Markov et Josh Gorges, le Tricolore a été particulièrement éprouvé à Buffalo, mardi, avec la perte au combat d'un trio d'attaquants dans les toutes premières minutes de jeu. Du rarement vu!

D'abord Michael Cammalleri, qui a fait une mauvaise chute contre la bande après y avoir été légèrement poussé par le défenseur Mike Weber. À voir le faciès de Cammalleri, et la rage qui l'animait en se tenant l'épaule gauche, au moment où il retraisait vers le vestiaire des siens, on a saisi qu'il ne s'agit pas d'une blessure mineure. Déjà, on parle d'une luxation de l'épaule.

Ensuite, c'est Max Pacioretty qui a encaissé dans les côtes la violente frappe de son coéquipier James Wisniewski. Visiblement très souffrant, Pacioretty a été conduit à l'hôpital de Buffalo parce qu'on craignait que des organes aient été touchés.

Comme si ce n'était pas suffisant, Jeff Halpern a rendu les armes à son tour après avoir été mis en échec par Patrick Kaleta. Halpern est venu rejoindre ses coéquipiers sur le banc au début de la deuxième période, mais il n'a été que très peu utilisé. On ne sait pas trop s'il a été ébranlé ou s'il a été blessé à une épaule.

Même privé d'un trio, le Canadien a livré une courageuse lutte aux Sabres, avant de s'avouer vaincu 2-1 en prolongation.

Officiellement, a indiqué l'équipe, les trois joueurs souffrent de blessures «au haut du corps». «Comme c'est congé, nous ne devrions procéder à aucune annonce avant [aujourd'hui], a indiqué hier midi le porte-parole du Canadien, Dominick Saillant. Même chose pour ce qui est d'éventuels rappels, rien ne devrait se faire avant le départ de l'équipe vers Ottawa [cet après-midi].»

Toutefois, en fin de journée hier, l'organisation a confirmé le rappel du joueur de centre suédois Andreas Engqvist des Bulldogs de Hamilton. Le Tricolore a précisé qu'Engqvist participera à sa première séance d'entraînement avec l'équipe ce matin, à Brossard.

Âgé de 23 ans, l'attaquant de 6 pieds 4 pouces, et 197 livres a participé à 38 matchs cette saison avec les Bulldogs, inscrivant 14 points (six buts, huit aides). Engqvist, originaire de Stockholm, en Suède, avait signé un contrat avec le Canadien

en tant que joueur autonome le 13 juillet 2009.

Martin doit aussi souhaiter que la souche du virus qui s'est propagé dernièrement dans le groupe ait été maîtrisée.

Le dernier en lice qui en a été affligé, Benoît Pouliot, devrait revenir au jeu à Ottawa demain, après avoir raté les deux premiers matchs de la semaine.

Après avoir récolté trois points sur une possibilité de quatre en deux soirs, le Canadien va disputer une autre série de deux matchs en autant de soirs.

Après sa visite dans la capitale fédérale, afin de s'y mesurer aux Sénateurs, le Tricolore va accueillir Saku Koivu et les Ducks d'Anaheim samedi.

Le match marquera le retour à Montréal de l'ancien capitaine depuis son départ au terme de la saison 2008-2009. Les retrouvailles s'annoncent émotives pour le Finlandais âgé de 36 ans, qui va rencontrer la presse demain.

Un autre qui aura sûrement des papillons au ventre, c'est Maxim Lapierre qui va renouer avec son ancienne équipe quelques semaines seulement après avoir été échangé aux Ducks, le 31 décembre. Le patineur de Repentigny sera sûrement gonflé à bloc et, le connaissant, on peut s'attendre à ce qu'il s'acquitte à merveille de sa tâche de perturbateur.

La Presse canadienne

Championnats canadiens de patinage de vitesse

La nervosité est palpable

MARC TOUGAS

Énervants, les Championnats du monde? Pas autant que les Championnats canadiens, estiment les patineuses de vitesse sur courte piste Marianne St-Gelais et Marie-Eve Drolet.

Pourtant, St-Gelais et Drolet, à l'instar de Jessica Hewitt et Jessica Gregg, sont à toutes fins utiles assurées de se retrouver parmi les cinq patineuses retenues en vue des Championnats du monde qui se dérouleront à Sheffield, en Grande-Bretagne, du 11 au 13 mars. Et aussi, des six concurrentes qui seront choisies en vue des deux dernières étapes de la saison de la Coupe du monde.

Ces sélections surviendront à la suite des Championnats canadiens ouverts, qui se dérouleront ce week-end à l'aréna Maurice-Richard. On tiendra compte du classement cumulatif des compétitions de la fin de semaine, mais aussi de certains critères discrétionnaires.

Kalyna Roberge, qui a pris un congé sabbatique d'une saison, et Tania Vicent, à la retraite, ne seront pas là. Mais la relève pointe. Et puis, seulement les trois premières places iront à des athlètes qui prendront part aux épreuves individuelles — deux en vertu des résultats obtenus sur la glace, l'autre au moyen d'un choix discrétionnaire. Les quatrième et cinquième postes seront

attribués à des équipières qui feront partie strictement des relais aux Mondiaux.

Donc, la marge de manœuvre sera mince, tant pour St-Gelais, une vedette établie, que Drolet. Celle-ci est de retour à temps plein au sein de l'équipe de la Coupe du monde, cette saison, pour la première fois depuis son retour à la compétition en 2008.

«C'est la première fois que je suis nerveuse [avant des Championnats canadiens] et je ne sais pas trop pourquoi, a reconnu St-Gelais, hier, après l'entraînement de l'équipe canadienne. Pourtant, j'en ai fait des compétitions, et des grandes», a souligné celle qui a décroché l'argent au 500 m et au relais aux Jeux olympiques de Vancouver, ainsi que le bronze au 500 m et l'argent au relais des Championnats du monde de 2010.

Chez les hommes, Charles et François Hamelin seront parmi les favoris pour obtenir deux des cinq places au sein de l'équipe masculine des Mondiaux, ainsi que les six en dernière portion de la saison de la Coupe du monde.

De leur côté, François-Louis Tremblay et Valérie Maltais, blessés, rateront les Championnats canadiens de ce week-end. Sauf qu'ils demanderont tous deux une exemption dans l'espoir de faire partie des choix discrétionnaires des entraîneurs en vue des Championnats du monde.

La Presse canadienne

ET PUIS EUH

Sports Moins



JEAN DION

La rubrique *Sports Moins*, qui s'intéresse à pas mal tout ce qui est pas mal dépourvu d'intérêt, revient de temps à autre pour faire une espèce de tour de la question. Mais quelle est la question? Bonne question. On pourrait par exemple prendre celle-ci: bonté, que va faire Canadien avec tous ces blessés? mais on en connaît plusieurs qui seraient abasourdis à l'idée qu'on puisse penser que ce sujet est dépourvu d'intérêt. Parce que Canadien, n'est-ce pas, c'est quelque chose qui n'est pas rien quand on y songe.

Cela dit, aujourd'hui constitue un grand jour. En ce 20 janvier de l'an de grâce 2011, le «coin de Paul» sera inauguré à l'aquarium d'Oberhausen, dans l'ouest de l'Allemagne. Paul, c'est évidemment le poulpe aux dons de voyance extralucide qui avait acquis une célébrité interplanétaire l'été dernier en pronostiquant correctement le résultat de tous les matchs de l'équipe d'Allemagne et la victoire finale de l'Espagne à la Coupe du monde de soccer en Afrique du Sud.

Au cas où vous ne seriez pas au courant, je vous préviens, les nouvelles ne sont pas jojo, Paul est décédé le 26 octobre dernier à l'âge de deux ans et demi.

L'Agence France-Presse rapporte que le mausolée sera formé d'une statue de la pieuvre haute de 1 m 80, surplombant un ballon de foot au milieu duquel une petite lucarne permettra de voir l'urne dorée contenant les cendres de l'animal devant laquelle les visiteurs pourront se recueillir. L'humain est lui-même un animal formidable, veuillez n'en point douter.

Selon la dépêche, «signe de l'influence de Paul, un nombre significatif de parieurs britanniques qui avaient misé sur une victoire des Pays-Bas face à l'Espagne lors de la finale avaient changé leur fusil d'épaule après son ultime augure».

Par ailleurs, si vous vous cherchez un pied-à-terre, sachez que l'appartement de Manhattan de l'arrê-court des Yankees de New York Derek Jeter est à vendre.

Situé au 88^e étage de l'édifice Trump World Tower, le logement fait 5425 pieds carrés et offre une vue imprenable, pour reprendre les mots d'un petit comique, sur la ligne d'horizon de New York et sur CC Sabathia. (Pour ceux et celles qui s'adonneraient à ne pas trop suivre le baseball, précisons aux fins de mise en contexte que Sabathia, un lanceur partant des Yankees, mesure 6 pieds 7 pouces et pèse 290 livres.)

D'après les données disponibles, l'appart compte 5 1/2 salles de bain, ce qui soulève une autre question dépourvue d'intérêt. On sait que dans la terminologie immobilière, «1/2» désigne ordinairement une salle de bain complète. «1/2 salle de bain» serait donc une moitié de salle de bain — 1/4 dans l'absolu, en quelque confuse sorte —, mais on ne sait pas trop quels morceaux manquent dans une demi-salle de bain par rapport à une salle de bain normalement constituée. Il s'agit d'un dossier complexe.

Quoi qu'il en soit, le logement est à vous pour 20 millions \$US. Vous pourrez dès lors tirer les choses au clair.

Des études? Vous savez à quel point *Et puis euh* affectionne les études. Cette soif inextinguible de connaissance qui meut l'humain est toujours une source d'émerveillement.

D'abord, il y a l'Observatoire des joueurs de football professionnels, un institut suisse, qui a mené une enquête sur 13 000 joueurs dans 534 clubs de 36 championnats européens. Un Observatoire des joueurs de football professionnels? Bien oui bien oui, cela existe.

L'Observatoire a donc établi, entre autres, que les footballeurs actuels sont plus grands et plus rapides qu'ils ne l'étaient avant. Sérieux. C'est dingue tout ce qu'on peut apprendre en observant.

Par ailleurs, des chercheurs de l'Université du Minnesota préoccupés par la santé publique se sont penchés sur la consommation de boisson pendant les événements sportifs. Il s'agit de la toute première étude sur le sujet de l'histoire du sport professionnel aux États-Unis.

Conclusion: 40 % des spectateurs montraient des traces d'alcool dans le sang à leur sortie du stade, et de ce nombre, 8 % étaient en état d'ébriété selon la loi. Cette dernière donnée équivaut à quelque 5000 personnes qui s'en vont paquetées à l'issue de chaque joute.

Bien entendu, les experts en ivresse ont sourcillé devant ce résultat: seulement 8 %? Il faut dire que les enquêteurs devaient demander leur permission aux gens avant de les faire souffler dans la balloune, et que les clients chauds montraient une plus grande tendance à refuser.

Et pour finir, dans la série «voulez-vous bien m'expliquer comment ils ont pu ne pas voir ça venir?», un peu de pub. Tenez, par exemple, je ne cesse de m'étonner que la marque Le Choix du Président ait retenu comme slogan «Ça donne le goût de changer de supermarché» puisque la phrase peut aussi signifier exactement le contraire de ce que l'on veut dire.

Comme chaque année, il y a de la controverse dans l'air alors qu'approchent le Super Bowl et ses publicités révolutionnaires à très fort prix. L'une d'elles, candidate au passage en ondes lors du match, montre un prêtre dans son bureau, entouré de factures. Sa paroisse manque d'argent. Il décide donc de se faire «commanditer», et remet des chips Doritos en lieu et place des hosties à la communion, et le vin de messe est remplacé par du Pepsi.

Il va sans dire que des milliers de croyants ont protesté et que la pub a dû être retirée de la liste. Sérieusement, comment ont-ils pu ne pas voir ça venir?

Sudoku

par Fabien Savary

				6	9		
6	8			4	5		
			8	9			
	2						
			4	1			8
4	5			2	3	7	
5			6			3	
			3		7	2	
	3	1		7	9		6

Niveau de difficulté : MOYEN

1673

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

6	7	9	2	5	3	4	1	8
1	4	2	8	6	7	3	5	9
3	5	8	1	4	9	6	2	7
5	1	4	9	2	6	7	8	3
9	8	6	3	7	1	2	4	5
7	2	3	5	8	4	9	6	1
2	9	1	6	3	8	5	7	4
4	3	5	7	1	2	8	9	6
8	6	7	4	9	5	1	3	2

1672

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté
par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

CULTURE

EN BREF

Cégeps en folie(s)

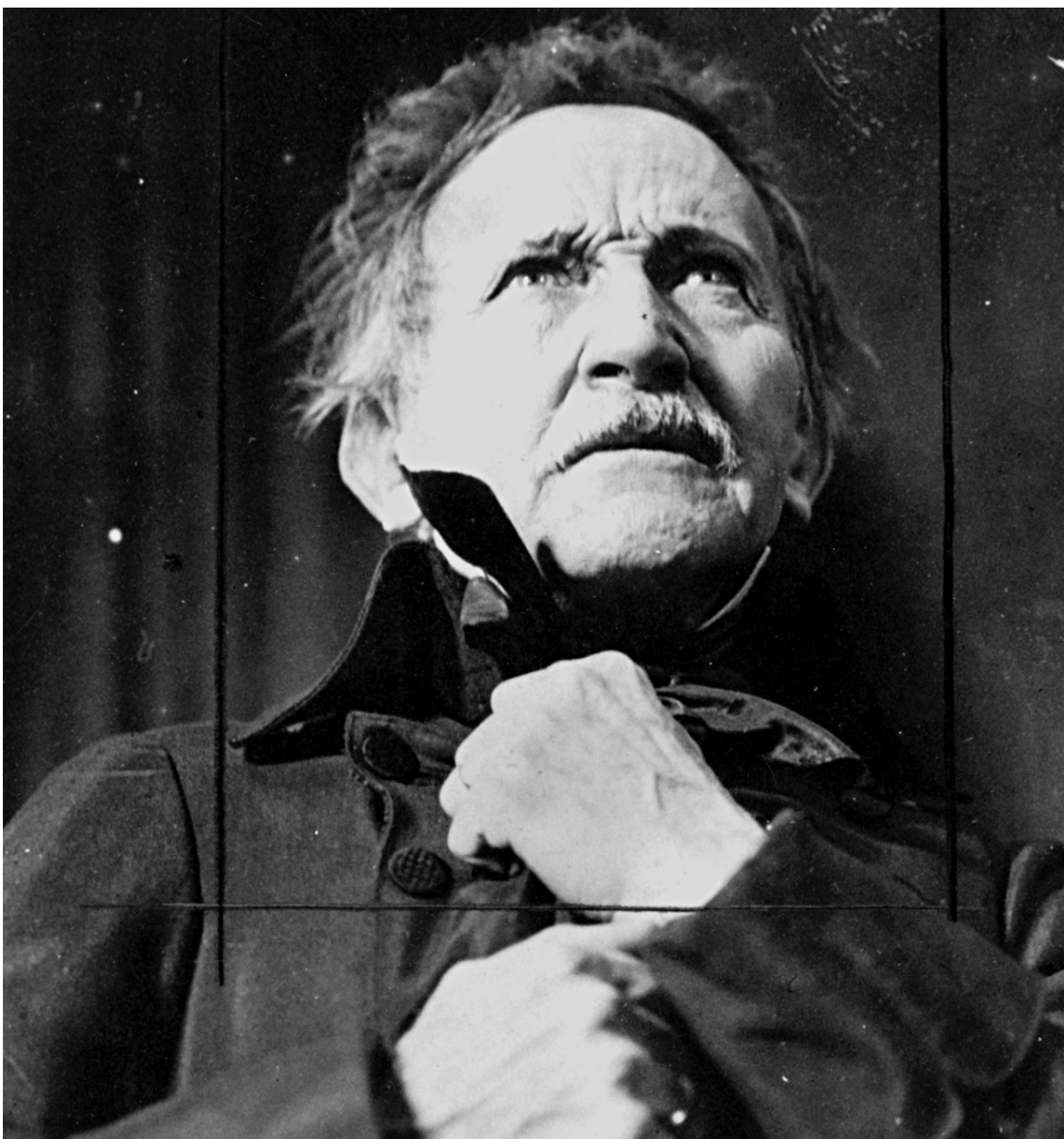
Hier au Lion d'Or, les porte-parole du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) dévoilaient les temps forts de la saison 2011. Parmi les événements les plus courus, signalons la 25^e édition du Festival intercollégial de théâtre (FTT), la 27^e du Festival intercollégial de danse (FID), la 22^e de l'Exposition intercollégiale d'arts plastiques, la 7^e du Circuit intercollégial d'improvisation (CII) ou encore la 32^e du prestigieux concours Cégeps en spectacle. On a aussi annoncé des changements dans le fonctionnement du CII, le fait que l'Exposition intercollégiale d'arts plastiques se tiendra au cégep du Vieux-Montréal en mai, et que la série de projets accrédités par le RIASQ ne cesse de s'allonger. Cette année encore, le RIASQ offre une gamme exceptionnelle d'événements dans 67 établissements d'enseignement desservant 152 610 étudiants, soit 88 % de la clientèle totale du réseau collégial. On aura une bonne idée de l'ampleur et de la logistique de tout cela en visitant le www.riasq.qc.ca. – *Le Devoir*

Chants de résistance à «Bébé Doc»

Le poète Franz Benjamin et les diseurs Maguy Métellus, Pierre Emmanuel et Wesley Rigaud organisent une soirée hommage aux victimes de la répression des Duvalier. *Chants et textes de la résistance* propose une brochure d'artistes et auteurs de différentes générations qui «souhaitent garder vivant le souvenir de la Résistance» et qui refusent l'impunité. Demain, à 19h, au centre culturel La Perle retrouvée. – *Le Devoir*

Continental XL

Le Festival TransAmériques a inscrit à son programme une mégadanse contemporaine devant réunir 200 personnes pour lancer sa cinquième édition, le printemps prochain. Le *Continental XL*, de Sylvain Emard, prévoit réunir tous ces danseurs et danseuses les 26, 27, 28 et 29 mai à la place des Festivals, dans une toute nouvelle chorégraphie. Cet événement danse sera donc plus important que le *Très Grand Continental* qui avait réuni 120 danseurs à la place Émilie-Gamelin, l'an dernier, et le *Grand Continental*, événement auquel 65 danseurs avaient pris part dans la rue Emery, il y a deux ans. Sylvain Emard, qui a même exporté son concept jusqu'à Mexico avec les danses sociales latines, invite les danseurs de tout niveau à participer à cet événement. Les personnes âgées de 12 à 72 ans, étudiants en danse ou les amateurs, peuvent s'inscrire par courriel à l'adresse communication@sylvainemard.com. – *La Presse canadienne*



Une scène du film *La Chute de la maison Usher*

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE

Rétrospective Jean Epstein à la Cinémathèque québécoise

Son cinéma, une théorie et une pratique

ANDRÉ LAVOIE

La Chute de la maison Usher évoque immédiatement la figure de l'écrivain Edgar Allen Poe. Le bateau un peu dégingué parcourant la Seine, vedette principale de *La Belle Nivernaise*, rappelle celui de *L'Atalante*, de Jean Vigo. Or, ce sont aussi deux films importants dans l'œuvre du cinéaste français Jean Epstein (1897-1953), deux jalons d'un parcours diversifié, éclaté, sinueux.

Cet éclectisme a souvent dérouter les spectateurs, car celui qui fut le secrétaire d'Auguste Lumière, l'ami du peintre Fernand Léger et l'assistant d'Abel Gance ne pouvait concevoir son rôle de cinéaste sans réfléchir aux subtilités de cet art du mouvement. C'est pourquoi il est aussi considéré comme l'un des plus grands penseurs du cinéma, aux côtés de Jean Mitry et d'André Bazin. Or, ses trois écrits fondamentaux (*Intelligence d'une machine*, *Le Cinéma du diable*, *L'Esprit du cinéma*) occultent parfois sa filmographie.

La Cinémathèque québécoise corrige en partie cette situation en présentant une imposante rétrospective jusqu'au 13 février, un ensemble de 27 films, certains muets, issus de sa période avant-gardiste (*L'Auberge rouge*, *La Glace à trois faces*), d'art et d'essai (*La Belle Nivernaise*, *Cœur fidèle*), ou sa parenthèse bretonne, des fictions maritimes tournées avec des acteurs non professionnels (*Finis Terrae*, *L'Or des mers*).

Émilie Cauquy, responsable de la valorisation et de l'accès aux collections films à la Cinémathèque française à Paris, sera l'ambassadrice d'Epstein à Montréal. Lors de notre entretien

téléphonique quelques jours avant son arrivée, elle se disait consciente que «le caractère morcelé de son œuvre ajoutée à la difficulté de le reconnaître» et que la Cinémathèque française, qui prend grand soin de ses films, les présente régulièrement dans ses salles et qui en possède tous les droits, «tardé à les sortir en DVD».

Elle reconnaît aussi que le grand théoricien a pu éclipser le cinéaste. «*Dans les départements universitaires de cinéma en France, on étudie ses écrits, pas forcément ses films*, déplore Émilie Cauquy. *Sa manière d'appréhender le cinéma était révolutionnaire.*» Et alors que certains se cantonnent dans les discours, Epstein n'a jamais cessé d'allier théorie et pratique. «*Le cinéma était pour lui une recherche permanente. Il montrait des choses qui ne pouvaient être exprimées que par le cinéma, grâce au gros plan, au ralenti, etc. C'est ce qu'il appelait la photogénie animée. Et il avait une façon particulière de filmer les corps, captant les gens de dos, avec des travellings, une touche très Epstein.*»

Et tout comme Charlie Chaplin et Jacques Tati, Epstein ne s'est pas réjoui de l'arrivée du parlant. «*Les avancées techniques l'intéressaient, mais l'idée du dialogue, de faire parler ses acteurs, ça le gênait*», souligne Émilie Cauquy. Une bonne partie de son œuvre saura parler d'elle-même à la Cinémathèque québécoise.

Collaborateur du Devoir

■ Pour connaître l'ensemble de la programmation, consultez le site Internet de la Cinémathèque québécoise: www.cinematheque.qc.ca

DANSE

La rage des poupées

ICÔNES, À VENDRE, de Manon Oigny, présenté par Danse Cité. Avec Miriah Brennan, Karina Iraola et Anne Le Beau. À la Société des Arts Technologiques, jusqu'au 29 janvier.

CATHERINE LALONDE

Le trio pour elles *Icônes, À vendre*, dernière chorégraphie de Manon Oigny, nourrit l'éternelle tension entre la madone et la pute. Un hommage à Nelly Arcan, qui touche à ses obsessions.

À l'entrée, est remis un bon de commande, car le spectacle se veut un encan de femmes. Les scènes y sont présentées, à force vocabulaire religieux: la dévotion, la punition, la chasteté, etc. Les atouts des danseuses sont vantés, chaque mini-danse a son prix, entre 60\$ et 1 000\$ - une tarification *au mouvement* comme celle, air du temps?, de Marie Béland dans le récent *Rayon X*. Mais le bon de commande est inutile et ne fait que confondre le public puisque le spectacle a lieu même si personne ne sort sa Platine. Sur un plancher de bois blond, trois grands alcôves en mur de fond. À gauche, les régies, et les allées venues, à vue et dérangeantes, de l'équipe technique. Dans les niches s'insèrent les madones, en nuisette et sous-vêtements couleur chair, l'étiquette volontairement exhibée puisque qu'ici, tout s'achète, et, on le sent, surtout les femmes. Sur une musique électronique qui va jusqu'à l'agression dans le volume, les Grâces lâchent leurs sauts, jambes et bras. L'énergie est violente. Des

projections sur les alcôves annoncent chaque mini-danse. La proposition est frontale, agressive comme une danse cochonne, sauf qu'ici les filles s'offrent à 400\$ plutôt qu'à 10\$. Et elles restent habillées.

Cette série de solos superposés où personne ne se touche n'empêchent pas Oigny de dessiner l'espace. Le vocabulaire est une décharge de clichés sur la mystique et la pute. Sang des stigmates, des menstrues et du viol, illuminations, beauté et crise. Karina Iraola danse avec une corde entre les jambes – tapon, queue animale ou reste de corde de pendu. Miriah Brennan, dont le lumineux visage sert le propos, frôle l'exorcisme et devient ballerine brisée. Anne Le Beau tape, impuissante à réellement détruire, à coups de maillet avant de donner une danse des seins, un rare moment où le cliché se décompose sous nos yeux. La grammaire hystérique est toute là: jambes ouvertes, cheveux tirés, yeux révoltés, pleurs, rires, grognements, solitude et rapidité.

La pièce est un hommage à Nelly Arcan. En soi, elle est réussie: elle inspire la même saveur de colère et de malaise que l'œuvre et le suicide de la blonde écrivaine. On se trouve devant le même vice de pensée: comme dénoncer les travers en s'y complaisant? *Icônes, À vendre* présente une rage de poupée trop facile à esquiver pour qu'elle frappe. La finale, avec sa référence aux Guerilla Girls, ouvre une petite brèche, bien imprécise pour être satisfaisante.

Le Devoir

RADIO

Aucune plainte n'a été déposée après les marathons *Money for Nothing*

NICK PATCH

Toronto — Le Conseil canadien des normes de la radiotélédiffusion (CCNR) affirme n'avoir reçu aucune plainte après que des stations de radio ont intentionnellement défié un jugement contre la chanson *Money for Nothing* en faisant jouer en boucle ce succès de Dire Straits, la semaine dernière.

Le CCNR avait jugé que le succès de 1985 ne devrait pas être diffusé à la radio, au Canada, en raison de la présence du mot «*faggot*» («*tapette*» en français) dans ses paroles.

La décision a poussé des stations de radio d'Halifax et d'Ed-

monton à diffuser la version originale de la chanson en boucle, le week-end dernier.

J.C. Douglas, directeur de la programmation de Q104 à Halifax, avait indiqué plus tôt cette semaine que quelques auditeurs avaient menacé de déposer une plainte, tandis que d'autres avaient dit l'avoir déjà fait. Le président national du CCNR, Ron Cohen, a cependant affirmé hier après-midi n'avoir reçu aucune plainte à ce sujet.

Le CCNR ne prévoit pas se pencher sur le geste de rébellion des stations de radio à moins de recevoir une plainte d'un auditeur.

La Presse canadienne

À LA TÉLÉVISION

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	Infoman	Enquête		3600 secondes d'extase		Le Téléjournal		Les nouvelles du sport /23h15 Les lionnes / Marie Laberge		0h15 Pour le plaisir
TVA	TVA nouvelles	Le cercle	La fièvre de la danse		Fidèles au poste! / Spécial Disco / Patrick Huard		La série Montréal-Québec / La semaine du match		TVA nouvelles	22h45 Denis Lévesque	23h45 Le match	0h15 X-MEN 2 (2002)	
TQ	Kaboum!	Tactik / J'ai mon voyage!	Génial! / Angelo Cadet , Didier Lucien.		Une pilule, une p'tite granule		Bazzo.tv			Voir	Chabotte et fille	Le code Chastenay	
V	Atomes crochus		Devine combien je gagne		10,5: TREMBLEMENT DE TERRE À LOS ANGELES (2003) avec John Schneider, Beau Bridges, Kim Delaney. Partie 1 de 2			Un gars le soir / Alex Perron		Dumont	South Park	Call TV	
RDI	RDI monde		24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal RDI		RDI économie	Le National	Le Téléjournal	23h45 Sports	24 heures
TV5	17h50Champ. Journal FR		Le peuple du Mékong		Envoyé spécial		A comm.		Le sexe autour du monde		TV5 le journal	23h35 La grande librairie	
D	Nerfs d'acier		Opération fantômes		Fantômes chez les stars		Alliance meurtrière		Scènes de crime		Le convoi de l'extrême		Docu-D
VIE	ByeMaison		Idées-greander		Airoidi-sortie		Maître chez soi		Décore ta vie		Idées-greander		Cinéma
MP	17h30 Palmarès		L'univers M+		M.Net		Cliptoman		Next!		Room Raiders		French Kiss
MX	Génération 2000		Benezra reçoit		Danse lascive: L'aventure		Génération 90		Les années		Top Modèle		BosseNoces
VRAK.TV	Ange gardien		Qui veut		Grenade?		Grenade?		Dans le trouble / Famille parfaite		Dix choses que		Dance Acad.
TTF	Les Simpson		Skatoony		L'intrépide		Johnny Test		Défis extrêmes / Stoked		Les Simpson		Family Guy
RDS	Sports 30		LNH Hockey / Sénateurs d'Ottawa		c. Flyers de Philadelphie (D)				L'antichambre		(D)		TêtesClagues
HISTORIA	Le tour du jardin		Passion maisons / Windsor		Nos commerçants		Deadwood / Le caillou		Cadfael / Le lépreux de Saint-Gilles				Le Réjouisseur
ARTV	Terre humaine / L'enlèvement		Tout sur moi / Rumeurs		Anne - pignons verts		Elles / Lutte d'influence		La loi et l'ordre: Crimes sexuels		22h40 LES DEBUTANTS (2003)		Antonella Rios.
SERIES+	Victimes du passé		Les oubliés / Erreur d'aiguillage		Hawthorne / Un souffle de vie		Victimes du passé / Libertyville		FlashForward		Doc / Un médecin dans la mafia		Rêve Diana
ZTELE	La porte des étoiles		Ca s'branche		Comment.fait		Torchwood Partie 5 de 5		Planète Terre.TV		Au coeur du cinéma québécois		Monstres Mécaniques
C. SAVOIR	Expérie. communiste		Mini-Med		Classes de maîtres		Les pots cassés Partie 3 de 3		Soleil tout inclus / Cayo Largo		Information internationale		Midis littéraire
EVASION	Poisson dans l'eau / Islande		Le temps d'un week-end		Koh-Lanta: Le retour des héros		Météo+		Voit		NENETTE ET BONI (1996) avec Grégoire Colin, Alice Houri.		Arrêt court
TFO	64, rue du Zoo / Wonder Choux		Relief				UNE POIGNÉE DE PLOMB (1968)		21h40 L'ARNAQUEUR (1961) avec Piper Laurie, George C. Scott, Paul Newman.				MEURTRE
Cinépop	18h10 CHEZ PORKY (1981) avec Mark Herrier, Dan Monahan.												
Sécan	17h20 L'ENFANT PRODIGE		19h10 LE CHOC DES TITANS (2010) Sam Worthington.				J'AI OUBLIE DE TE DIRE (2008)		22h45 LES FANS (2008) Sam Huntington.				Cinéma
Planète	La route des blues Partie 1 de 2		Normades Land / Etats-Unis		Mowgli chez les Nazis		La face cachée de la légion		La route des deux océans		G et le marin		Restauration
VOX	Mémoire P		Mise à jour		Gros Titres		Place des Arts / Ici et là		LeZarts: Studio! Mise à jour		Ici et là		Mémoire P
CBC	17h00 News		Coronation St.		Wheel Fortune		Jeopardy!		The Nature of Things		Thoroughly Modern Marriage		CBC News: The National
CTV (Mont.)	News		CSI: Crime Scene Investigation		Big Bang		My Dad Says		The Mentalist / Bloodhounds		The Office		Outsourced
GBL	News		E.T. Canada		Ent. Tonight		Wipeout		The Agenda with Steve Paikin		The Story of Science		WhatHappened
TVO	DinoDan		Wonders		We Built This City / New York		Baroque		Grey's Anatomy / Superfreak		Private Practice / Playing God		TMZ
ABC	Smarter Than		World News		Fox 44 News		The Office		Wipeout		The Mentalist / Bloodhounds		News
CBS	News		NBC News		Jeopardy!		Wheel Fortune		30 Rock		Outsourced		News
NBC	News		Met-Mother		2 1/2 Men		American Idol		FOX 44 News at 10		Met-Mother		Enthusiasm
FOX	The Simpsons				VPT Public Square Special		Agatha Christie's Poirot		Doc Martin		Business		Charlie Rose
PBS (33)	News		This Old House		Ask-Old House		M.L.Journal		Journal Extra		The Story of India		News
PBS (57)	News		PBS NewsHour		Big Bang		My Dad Says		CSI: Crime Scene Investigation		Globe Trekker / Midwest USA		News
CTV (Com.)	News		CSI: Crime Scene Investigation		The First 48		Winter Games		The First 48		Beyond Scared Stra. / Jessup		News
A&E	The First 48				Da Vinci's Inquest / Gabriel		Daily Planet		Star Portraits		Great Books		News
BRAVO	Criminal Minds / Blood Hungry		How It's Made		IRT Deadliest Roads		Haven		MythBusters		The ROM		News
DISCOVERY	Cash Cab		Ice Pilots NWT / Fire and Ice		Law & Order: UK / Sacrifice		SportsCentre		SHAUN OF THE DEAD (2004) avec Kate Ashfield, Simon Pegg.		FIT Tennis - Omnium d'Australie (D)		News
HISTORY	Law & Order: UK / Sacrifice												News
SHOWCASE	SportsCentre												News
TSN	SportsCentre												News
01/20	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

CULTURE

Rapport Payette: vers un titre de journaliste professionnel

Les pigistes négocieraient des ententes collectives

STÉPHANE
BAILLARGEON

Le Groupe de travail sur le journalisme et l’avenir de l’information recommande de mettre en place un titre de journaliste professionnel comme il en existe dans plusieurs pays européens. Ce nouveau titre permettrait de distribuer des avantages aux médias qui embauchent ces pros de l’info.

Le Groupe veut par exemple que l’accès aux publicités gouvernementales soit réservé aux médias qui emploient des journalistes titulaires de la fameuse carte de presse. La même obligation serait faite par rapport au Conseil de presse du Québec: pour obtenir des publicités de l’État, un média devrait adhérer au tribunal d’honneur de la profession et participer à ses décisions.

Une autre idée centrale veut permettre des négociations sectorielles pour les pigistes du secteur des communications.

Cette mesure viserait notamment l’adoption de tarifs minimaux pour différentes tâches journalistiques.

Voilà quelques-unes des mesures contenues dans le rapport du Groupe dirigé par la professeure Dominique Payette, de l’Université Laval, selon les informations obtenues par *Le Devoir*. L’équipe de Mme Payette a remis son rapport à la ministre de la Culture et des Communications la semaine dernière, respectant ainsi son échéancier. Aucune date n’est encore fixée pour le dévoiler et le commenter.

Quatre chantiers

Le Groupe de travail a été mis en place à la demande du ministère dans le contexte de la crise qui touche les médias et le journalisme au Québec. Tous les quotidiens (sauf *Le Devoir*) ont revu à la baisse les conditions de travail de leurs employés au cours des deux dernières années. *Le Journal de*

Montréal est en lockout depuis deux ans. Les médias régionaux subissent des pressions politico-économiques souvent intenable. Beaucoup de pigistes travaillent dans des conditions précaires.

Dans ce dernier cas, la proposition de négocier des ententes collectives sectorielles s’inspire du modèle des auteurs de l’audiovisuel. La Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC), reconnue comme agent négociateur exclusif depuis 1996, négocie et applique des ententes collectives avec les employeurs. Ces conditions prévoient par exemple des tarifs de base pour certains travaux.

Le rapport Payette souhaite aussi des mesures fiscales pour favoriser l’embauche de journalistes professionnels dans les médias régionaux. Dans ce cas, les employés comme les employeurs devraient se soumettre aux règles déontologiques de la profession, alors

que pour l’instant, certains médias régionaux bafouent les règles en matière de conflit d’intérêts.

La mandataire du ministère a amorcé son travail il y a un peu plus d’un an en expliquant que selon sa compréhension, la commande visait l’élaboration de «*solutions concrètes et réalistes aux problèmes actuels du journalisme et des médias au Québec*». La petite équipe de chercheurs a ouvert quatre chantiers principaux autour du journalisme professionnel, de l’accessibilité à l’information, de son état général et du nouveau contexte technologique. Le détail du travail abattu depuis un an se trouve sur le site *etatdelinfo.gc.ca*.

Dominique Payette et son équipe ont refusé de communiquer le rapport au *Devoir*. Les informations rapportées proviennent de conversations avec différentes personnes du milieu.

Le Devoir



BENOIT TESSIER REUTERS

Avec *La Lecture*, «vous êtes dans la série la plus chère de l’artiste le plus cher», note le spécialiste de Sotheby’s.

Un Picasso est exposé à Paris avant d’être mis aux enchères

CÉCILE BRISSON

Paris — *La Lecture* de Pablo Picasso, qui n’a plus été exposée en Europe depuis 1932, année de sa création, fait son retour sur le Vieux Continent.

Elle est visible à Paris depuis hier après-midi et pour trois jours, avant de gagner Londres pour une vente aux enchères où elle promet d’atteindre des records.

Peinte en janvier 1932, la toile représente Marie-Thérèse Walter, la maîtresse secrète de l’artiste, marié à l’époque à la danseuse russe Olga Khokhlova.

Pablo Picasso rencontre Marie-Thérèse en 1927 lorsqu’elle n’a que 17 ans. Dès lors, les traits de la jeune femme se devinent — en filigrane — sur ses tableaux. Fin 1931, l’artiste ne parvient plus à dissimuler le visage de sa muse. Il le dévoile clairement dans *La Lecture* et *Le Rêve*, son célèbre pendant, peint quelques jours plus tard.

Les deux portraits sont exposés l’un à côté de l’autre pour une rétrospective Picasso en 1932 dans une galerie parisienne et au Kunsthau de Zurich. Puis l’on perd la trace de *La Lecture* jusqu’en 1940, où elle réapparaît dans une galerie new-yorkaise. Ensuite, la toile passe entre les mains de plusieurs collectionneurs américains — qui ne l’ont jamais prêtée pour des expositions.

À présent et jusqu’à demain, elle est présentée à Paris chez Sotheby’s, qui la vendra aux enchères à Londres le 8 février.

«*C’est la première fois qu’on peut voir ce tableau ailleurs qu’aux États-Unis*», souligne Thomas Bompard, responsable de l’art impressionniste et moderne chez Sotheby’s.

L’œuvre fait partie d’une série «*mythique*», relève-t-il. «*Picasso n’a jamais chanté avec autant d’espoir, avec autant de lyrisme et*

avec autant d’optimisme l’amour d’une femme.» Selon M. Bompard, la série de portraits de Marie-Thérèse est «*très recherchée parce que très colorée*».

«*Picasso, pour chaque femme qu’il a aimée et donc peinte, avait une palette particulière*», rappelle-t-il. Sportive, Marie-Thérèse avait «*un corps extrêmement voluptueux*». Pour représenter la jeune femme blonde au «*physique assez solaire et très lumineux, Picasso a opté pour une palette très vive, très estivale*». À l’inverse, sa compagne suivante, Dora Maar, «*plus torturée*», a été peinte avec des «*couleurs plus acides, plus dures*».

Avec *La Lecture*, «*vous êtes dans la série la plus chère de l’artiste le plus cher*», note le spécialiste de Sotheby’s.

L’huile sur toile est estimée entre 12 et 18 millions de livres sterling (entre 19 et 28,6 millions \$CAN). Elle devrait être adjudgée pour plus de 30 millions d’euros (47,7 millions \$CAN), prédit M. Bompard, qui ne la voit cependant pas dépasser les 100 millions \$US en raison de son format modeste (65,5 x 51 cm).

En mai 2010, une grande toile de 1932 représentant Marie-Thérèse Walter avait établi un record d’enchères. Chez Christie’s à New York, *Nu au plateau de sculpteur* ou *Nu, feuilles vertes et buste* avait été adjudgé pour 106,5 millions \$US.

M. Bompard doute que des musées puissent acquérir *La Lecture*: «*Ce n’est ni dans leur intérêt, parce qu’ils ont des tableaux comparables, ni dans leurs moyens.*» Le public ne pourra donc plus admirer cette toile pendant un certain temps — à moins que le nouvel acquéreur ne se montre plus prêteur que ses prédécesseurs.

Associated Press

Incendies fait partie des neuf films présélectionnés aux Oscar

Denis Villeneuve fait un pas de plus vers une sélection aux Oscar. Son film *Incendies* fait partie des neuf longs métrages présélectionnés pour l’Oscar du meilleur film en langue étrangère.

Les cinq finalistes de la catégorie seront connus le 25 janvier et les prix seront remis le 27 février.

Le combat n’est pas gagné pour Denis Villeneuve, puisque de grandes pointures se trouvent parmi les neuf semi-finalistes, la plus connue étant sans aucun doute le Mexicain Alejandro González Iñárritu, en lice pour *Biutiful*.

Le film danois *In a Better World*, de Susanne Bier, gagnant dans la catégorie langue étrangère aux récents Golden Globes, est aussi du lot. *Incendies* n’avait pas été retenu pour ce gala, dont les prix ont été décernés dimanche par les journalistes étrangers établis à Hollywood.

Les six autres semi-finalistes sont l’Algérien Rachid Bouchareb (*Hors la loi*), le Grec Yorgos Lanthimos (*Dogtooth*), le

Japonais Tetsuya Nakashima (*Confessions*), le Sud-Africain Oliver Schmitz (*Life, Above All*), l’Espagnole Iciar Bollain (*Tambien la Lluvia*) et le Suédois Andreas Ohman (*Simple Simon*).

Rempporter un Oscar permettrait à Villeneuve d’ajouter le plus prestigieux prix cinématographique qui soit à sa collection déjà bien remplie. *Incendies* remportait ainsi la semaine

dernière le prix du meilleur film canadien décerné par l’Association des critiques de films de Toronto. Le long métrage a aussi été récompensé à Venise, Vancouver, Halifax, Abou Dabi et Valladolid, en Espagne. Le National Board of Review l’a par ailleurs classé parmi les cinq meilleurs films étrangers de 2010.

Le dernier film canadien à s’être glissé parmi les cinq

finalistes de la catégorie du meilleur film en langue étrangère aux Oscar est *Water*, de Deepa Mehta, en 2007. Le Québécois Denys Arcand avait remporté la précieuse statuette en 2004 pour *Les Invasions barbares*, après avoir déjà été finaliste pour le même prix en 1987 pour *Le Déclin de l’empire américain*.

La Presse canadienne

Rien d’assuré en France

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Une semaine après sa sortie sur 66 écrans, rien n’est gagné pour le film *Incendies* de Denis Villeneuve en France. En sept jours, 41 570 personnes se sont déplacées dans les principales villes de France. La moitié de ces entrées ont été enregistrées dans la grande région parisienne.

Malgré un succès critique réel, le film de Denis Villeneuve est cependant loin d’être un succès populaire pour l’instant. En comparaison, rappelons que *C.R.A.Z.Y.* de Jean-Marc Vallée avait fait plus du double d’entrées une semaine après sa sortie. Ce qui lui avait permis d’atteindre 600 000 entrées au total. Même *Les Amours imaginaires* de Xavier

Dolan avait fait 60 000 entrées au bout d’une semaine. Avec un peu plus de 100 000 entrées, le second film de Xavier Dolan avait cependant dû se contenter d’un succès d’estime.

Hier, chez le distributeur, on ne se décourageait pas pour autant. «*Le bouche-à-oreille fonctionne et les entrées sont en progression. Le film tiendra*», disait Isabelle Dubar, de Happiness Distribution. Le distributeur s’attendait néanmoins à une baisse normale des entrées au cours de la deuxième semaine. *Incendies* pourrait donc devoir se contenter d’un succès critique. A moins, évidemment, d’une nomination aux Oscar. Qui sait?

Correspondant du Devoir à Paris

THÉÂTRE

Poésie urbaine

EN ATTENDANT
GAUDREULT
TA YEULE KATHLEEN

Textes et mise en scène: Sébastien David. A la salle Jean-Claude Germain jusqu’au 29 janvier.

MARIE LABRECQUE

L’univers évoqué dans ce programme double de courtes pièces n’a *a priori* rien de très séduisant. Sébastien David donne voix à une faune urbaine paumée composée de toxicomanes et d’êtres esseulés, un milieu sordide marqué par la solitude, la misère morale, matérielle et langagière. Un monde tragique issu de la réalité quotidienne d’Hochelaga-Maisonneuve.

Le spectacle du collectif En attendant pourrait donc être misérabiliste. Mais une drôlerie dure affleure parfois du texte. Et celui-ci impose une poésie rugueuse, une rythmique que l’auteur rapproche du «*spoken word*» grâce à sa langue populaire, crue, mais cadencée qui, avec ses répétitions, traduit l’existence sans issue de ces personnages.

L’impact est particulièrement fort dans *Ta yeule Kathleen*, qui avec son humour noir et sa forme mi-racontée, mi-jouée, rappelle assez le style d’un conte urbain. D’autant que Marie-Hélène Gosselin rend avec grande justesse la frustration de cette mère de famille monoparentale «à boutte» que les incessants



JÉRÉMIE BATTAGLIA

Dans la pièce *Ta yeule Kathleen*, Marie-Hélène Gosselin rend avec grande justesse la frustration de cette mère célibataire «à boutte» que les incessants pleurs de son bébé exaspèrent.

pleurs de son bébé exaspèrent. Et qui s’évade le temps d’un samedi soir qui vira au cauchemar. Cette pièce à l’atmosphère tendue distille l’image d’un cycle tragique, notamment par un passage où Lynn se projette dans l’avenir.

Interprété par Frédéric Côté, Gosselin et Sébastien David lui-même, *En attendant Gaudreault* met en scène trois monologues parallèles qui se rejoignent parfois dans des chœurs à la Tremblay. Chez ce trio de personnages tous à la recherche du même vendeur de drogue, l’at-

tente se révèle passablement moins métaphysique que chez Beckett. Mais chacun espère néanmoins quelque chose d’important de ce mythique Gaudreault, figure sans visage sur laquelle ils déversent leurs aspirations: le soulagement physique, l’amour ou la vengeance.

L’accent de vérité est peut-être moindre dans ce «pastiche», qui tient davantage de l’exercice — il y a même un décrochage. De même, les fils qui attachent les personnages d’*En attendant Gaudreault* ensemble, et qui lient les deux histoires l’une à

l’autre (on apprend que les deux femmes sont voisines) en un tout cohérent paraissent un peu gros, le procédé, presque forcé.

Reste que Sébastien David parvient à faire vivre le drame de ses personnages sans sacrifier un certain ludisme. Et à diriger ses deux textes de telle façon qu’ils s’apparentent à une partition musicale, ou lyrique. Si ses personnages n’ont pas la maîtrise des mots, le jeune dramaturge, lui, démontre un don manifeste pour la langue théâtrale.

Collaboratrice du Devoir

chef adjoint, Patrick Déry, planchaient sur d’autres scénarios, dont une diminution à six numéros l’an. «*À elle seule, une telle diminution aurait permis d’économiser environ 25 000 \$ par an*», prétend M. Trudel.

Le démissionnaire reproche aussi à la FPJQ d’agir finalement comme n’importe quel patron de presse prompt sur le coupe-ret quand survient une crise. «*Lors de la récente crise des médias, nous, journalistes, avons été nombreux à faire preuve de souplesse et de créativité pour assurer la survie de nos médias*, écrit Jonathan Trudel. *Il est paradoxal qu’une association de journalistes jette si rapidement l’éponge. À compter d’aujourd’hui, il nous sera malheureusement plus difficile de dénoncer les propriétaires de journaux qui s’empressent de couper dans leurs effectifs et leur contenu dès que des ennuis financiers se présentent.*»

Le Devoir

MÉDIAS

Crise majeure au Trente

STÉPHANE
BAILLARGEON

La crise s’amplifie au Trente, le magazine des journalistes du Québec. Le rédacteur en chef, Jonathan Trudel, a démissionné hier pour protester contre la décision radicale du propriétaire de réduire la parution annuelle de dix à trois éditions. Le magazine fondé il y a 35 ans par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a accumulé un déficit de 21 000 \$ cette année, et ses revenus publicitaires diminuent sans cesse depuis une décennie.

«*Je ne peux me rallier à cette décision parce que j’ai la nette impression que toutes les solutions n’ont pas été envisagées afin d’éviter le pire*», écrit M. Trudel dans sa lettre de démission, par ailleurs journaliste au magazine *L’actualité*. Dans cette missive, il explique notamment que lui et le rédacteur en